

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

PROCÉDÉS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Vol. 1.

MONTREAL, JUIN, 1848.

No. 6.

DE LA BETTERAVE,

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION ;

Par M. De Dombasle.

(Suite et fin.)

Arrachage et conservation.

Les silos se construisent de la manière suivante. Dans un terrain bien sec on creuse une fosse de cinq pieds de largeur sur 10 à 12 pouces de profondeur et d'une longueur indéterminée, comme on le ferait pour établir une couche de jardin ; on remplit cette fosse de betteraves, et on les amoncelle jusqu'à 2½ pieds et au-dessus du niveau du sol, au milieu du tas, les deux côtés formant des pentes de 45 degrés, qui viennent se déterminer au bord de la fosse, en sorte que le tout représente la toiture d'un bâtiment. On jette sur les betteraves la terre qu'on a tirée de la fosse, à une épaisseur égale sur tous les points, de manière qu'il en résulte une butte de terre prismatique, et l'on continue d'étendre le tas en longueur autant qu'on le désire. Lorsque le silo est terminé, on creuse, le long des deux côtés, un fossé de deux pieds de profondeur, que l'on trace à dix-huit pouces du bord de la fosse, et dont on jette la terre en tout ou en partie sur la betterave, de manière qu'il y en ait partout au moins un pied d'épaisseur ; on bat fortement la surface de cette terre avec des battes en bois, de manière que l'eau des pluies coule facilement le long des deux pentes, et arrive dans la fosse. Il est fort important que les fossés soient plus profonds que la fosse elle-même, et qu'il n'ait un écoulement à leur extrémité la plus basse ; on peut être assuré de cette manière qu'il ne séjournera jamais d'eau dans le silo.

À mesure que l'on construit le silo, on ménage, de quatre mètres en quatre mè-

tres, ou à des distances plus rapprochées si l'on était forcé de rentrer des betteraves humides, des soupiraux ou cheminées que l'on construit avec des tuiles creuses placées debout l'une contre l'autre, posées immédiatement sur les betteraves, le long de l'arête supérieure du prisme ; les tuiles sont noyées dans la terre qui recouvre les racines, et leur extrémité supérieure forme l'orifice d'un tuyau par lequel la masse des betteraves communique avec l'air extérieur. L'humidité de la masse se dégage promptement ainsi par l'effet de la fermentation qui s'y manifeste toujours ; mais cette fermentation ne produit pas un haut degré de chaleur, parce que les gaz trouvent partout des issues faciles. À l'approche des fortes gelées, on bouche les soupiraux en y introduisant de la paille que l'on tasse fortement. Beaucoup de personnes placent au fond du silo une couche de paille sur laquelle reposent les betteraves, et une autre couche sur les racines, avant d'y jeter la terre : j'ai toujours trouvé cette précaution superflue pour les betteraves, quoiqu'elle soit fort utile pour les pommes de terre placées dans des silos de même forme. En effet, la couche de paille qui couvre les racines a pour principal but d'empêcher la terre de se mêler dans la masse, ce qui est indifférent pour les betteraves, qu'il faudra toujours prendre à la main une à une, lorsqu'on les retirera du silo.

Les fossés et les soupiraux dont j'ai parlé forment les accessoires indispensables dans la construction des silos, si l'on veut être assuré que les racines s'y conserveront bien ; mais lorsqu'ils sont disposés ainsi, la conservation est beaucoup plus assurée que dans les caves ou dans les magasins ; pour ces derniers il est indispensable que les racines ne soient emmagasinées qu'après avoir été bien ressuyées sur le sol, et il suffit de quelques voitures de racines hu-

mides placées par négligence dans un vaste magasin, pour y former un foyer de fermentation qui peut déterminer l'altération de toute la masse : aussi je conseille aux personnes qui serrent leurs provisions de betteraves dans des magasins, des caves ou des celliers, d'avoir toujours, au moment de la récolte, un silo préparé pour y faire conduire toutes les voitures de racines que l'on reconnaît à l'arrivée n'être pas dans un état bien satisfaisant de dessiccation. Lorsqu'on loge une grande partie de la récolte dans des silos, il est bon aussi d'en consacrer spécialement un à recevoir, pendant toute la durée de la récolte, les betteraves qui arrivent humides des champs, ce qu'on ne peut pas toujours éviter dans une grande exploitation, par exemple lorsqu'il survient une pluie inattendue. Ces silos remplis de betteraves mal rentrées seront le sujet d'une attention particulière. On y multipliera les soupiraux, on surveillera constamment l'état des betteraves, ce qu'on peut faire facilement en introduisant le bras dans un des soupiraux, afin de s'assurer s'il se manifeste de la chaleur dans la masse ; enfin, le contenu de ces silos sera livré le premier à la consommation. Au moyen de ces précautions on sera assuré de n'avoir, dans les grandes masses formées du produit de la récolte, que des betteraves propres à se conserver sans altération sensible jusqu'à une époque fort avancée de la saison. Quant aux magasins que l'on emploierait pour la conservation des betteraves, je n'ai sans doute pas besoin de dire qu'ils doivent être, par leur construction, à l'abri de l'invasion des gelées.

Produits et frais de culture.

Dans quelques écrits précédents j'ai indiqué de manière à exiger quelques rectifications, le produit en betteraves que l'on peut raisonnablement attendre d'une étendue donnée de terre, ainsi que les dépenses de cette culture : depuis que j'ai cultivé cette plante sur de moins grandes étendues que je l'ai fait autrefois, et que j'ai pu en conséquence y consacrer plus de soins de détail, je me suis convaincu que l'on peut porter le produit moyen par hectare beaucoup au-dessus de mes 16. évaluations, même dans des sols d'une fertilité au-dessous

de la moyenne ; et les méthodes plus exactes de comptabilité que j'emploie depuis quelques années me permettent d'indiquer avec plus de précision les frais de culture. Dans un terrain d'où l'on tire communément 15 hectolitres de froment par hectare, je pense aujourd'hui que l'on peut considérer une récolte 20 mille kil. de betteraves comme une moyenne que l'on dépassera même communément, si la culture est bien soignée. Dans un sol plus riche et qui produirait en moyenne 22 hectolitres de froment par hectare, je suis convaincu qu'avec de bons procédés on atteindra souvent à un produit de 50,000 kil. de betteraves.

Quant aux frais de culture, je vais les évaluer ici approximativement pour le premier des sols dont je viens de parler, et dans certaines circonstances données, c'est-à-dire en supposant que le loyer de ce terrain est estimé à 60 fr. par hectare ; le fumier à 5 fr. la voiture de 6 à 700 kil. et le prix de la main-d'œuvre à raison d'un fr. par journée d'homme, et de 75 c. par journée de femme ; chacun pourra rectifier ces calculs selon les circonstances où il se trouve placé. Je vais établir d'abord les frais de culture par le procédé du repiquage, et je commence en conséquence par les frais qu'entraîne la pépinière.

Loyer d'un hectare de terrain de choix pour pépinière ..	100f 0c
Frais généraux de la ferme, intérêts du capital d'exploitation, entretien des instrumens, dépenses de ménage, etc., évalués à 60 fr. par hectare..	60 0
Trente voitures de fumier à 5 fr. la voiture, 150 fr., dont moitié supportée par cette récolte..	75 0
Deux labours.. .. .	30 0
Deux hersages.. .. .	6 0
Rayonnage et semain au semoir.. .. .	3 0
Semence, 30 kil. à 2 fr. .. .	60 0
Premier sarclage, 40 journées de femmes à 75 c. .. .	30 0
Deuxième sarclage et éclaircissage des plants, 30 journées..	22 50
Total.. .. .	386 50

Un hectare de pépinière suffisant communément au repiquage de 10 hectares, nous avons ainsi 38 fr. 65 c. pour prix de la quantité de plants nécessaires pour le repiquage d'un hectare, dont les frais s'établiront comme il suit :

Loyer.. .. .	60f 0c
Frais généraux de la ferme.. .. .	60 0
Trois labours.. .. .	45 0
(Un de ces labours peut souvent être remplacé par un trait d'extirpateur.)	
Trois hersages.. .. .	9 0
Fumier, 25 voitures à 5 fr., 125 fr., dont moitié supportée par la récolte.. .. .	62 50
Rayonnage pour le repiquage.. .. .	2 0
Repiquage, 25 journées de femmes, y compris l'arrachement du plant.. .. .	18 75
Prix du plant comme ci-dessus.. .. .	38 65
Deux cultures à la houe à cheval	4 0
Arrachage éventuel des herbes dans les lignes, 4 journées.. .. .	3 0
Transport des racines à la ferme, 3 voitures à 1 cheval, employées pendant une journée pour la conduite de 20,000 kil. .. .	9 0
Arrachage et nettoyage des racines (1).. .. .	34 25
Chargement, déchargement, et emmagasinage des racines, 8 journées d'hommes.. .. .	8 0
Total.. .. .	354 15

En supposant le produit de 20,000 kil., les 1,000 kil. ressortiront ainsi à 17 à fr. 70 c.

Frais de culture par le semis en place.

Loyer de la terre comme ci-dessus.. .. .	60 0
Frais généraux.. .. .	60 0
Deux labours.. .. .	30 0
(Le second labour pourra souvent être remplacé par une culture à l'extirpateur.)	
Deux hersages.. .. .	6 0

(1) Une journée de trois chevaux à 2 francs par tête, deux hommes pour la charue à arracher, et 35 journées de femmes pour le nettoyage.

Fumier comme ci-dessus.. .. .	62f 50c
Semence, 5 kil. à 2 fr.. .. .	10 0
Rayonnage et semaille au semoir	3 0
Premier sarclage à la main, 30 journées de femmes.. .. .	22 50
Deuxième sarclage et éclaircissement des plants, 20 journées de femmes.. .. .	15 0
Deux binages à la houe à cheval	4 0
Arrachage et nettoyage de racines comme ci-dessus.. .. .	34 25
Transport des racines à la ferme, comme ci-dessus.. .. .	9 0
Chargement et déchargement, etc., comme ci-dessus.. .. .	8 0
Total.. .. .	324 25

Les frais de culture sont donc de 30 fr. environ plus élevés dans la méthode du repiquage que dans celle du semis en place ; les 1,000 kil. ne ressortiront dans ce dernier cas, en supposant une récolte égale en poids, qu'à 16 fr. 21 c. Mais comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé qu'en moyenne, sur des cultures étendues pratiquées par l'une et par l'autre méthode, le produit des semailles en place sera inférieur à celui des teflains repiqués. On trouvera souvent quelque partie où la proportion sera inverse : ce sont spécialement les terrains qui par leur nature sont favorables à la levée de la graine ; mais comme il en est beaucoup d'autres où cette levée est toujours très-irrégulière, et où il reste conséquemment beaucoup de vide dans les semailles en place, et comme les terrains de toute nature se prêtent beaucoup mieux à la réussite des betteraves repiquées, je pense que dans le plus grand nombre des cas le produit de cette méthode sera le plus abondant, de manière à faire pencher en sa faveur la balance du prix coûtant des betteraves. D'ailleurs, en bonne culture, la betterave doit être considérée comme une récolte préparatoire ; et il y aura toujours une énorme différence dans l'état de préparation du sol après la récolte, entre les terrains qui auront été cultivés par l'une ou par l'autre méthode ; l'influence s'en fera sentir sur plusieurs récoltes successives, et en particulier la récolte de froment qui suivra des betteraves repiquées sera

toujours beaucoup plus bello que celle qui succédera à une récolte semée en place, et je pense que l'on ne peut évaluer cette supériorité à moins de 4 à 5 hectolitres de froment par hectare.

Après avoir établi ces calculs pour des terrains d'une fertilité médiocre, il n'est pas sans intérêt de chercher à les appliquer à des sols plus riches et d'un loyer plus élevé: en supposant que l'on payerait un loyer double que celui que j'ai indiqué plus haut, c'est-à-dire 120 fr. par hectare, d'un terrain dont on pourrait aussi attendre une récolte double, ou 40,000 kil. par hectare, nous trouverons que la somme des dépenses de culture ne sera augmentée que de l'accroissement du loyer, et de celui des frais de transport et d'emmagasinage de la récolte, qui seront doubles; ainsi, nous avons à ajouter 60 fr. pour le loyer, et 17 fr. pour le transport, le chargement et le déchargement; ce qui porte la dépense totale, par le procédé du repiquage, à 431 fr. 15 c., et le produit étant de 40,000 kil., le prix de 1,000 kil. ressortira à 10 fr. 77 cent. Ainsi, en payant un loyer double de ce terrain, on pourra encore y produire les betteraves à un prix moindre de plus d'un tiers de celui auquel elles reviennent dans un sol moins riche. Il en est ainsi de toutes les récoltes qui exigent beaucoup de dépense de culture, et où, par conséquent, le loyer de la terre n'entre que pour une petite proportion dans les dépenses de dépenses de production. C'est pour cela qu'en général les betteraves se produisent à plus bas prix dans les environs des grandes villes, où le sol est ordinairement amélioré dès longtemps par l'application d'engrais abondants, ou dans nos provinces les plus fertiles, comme la Flandre et l'Artois, quoique la terre se loue toujours à des prix très-élevés, dans l'une et dans l'autre de ces circonstances. Mais aussi l'on doit dire que les racines ont dans ce cas une valeur intérieure dans leur emploi à la nourriture du bétail, à celle des racines produites par des terrains moins fertiles, parce qu'elles sont moins riches en sucre et en autres principes nutritifs; elles ont surtout beaucoup moins de valeur pour le manufacturier, pour lequel les frais de fabrication sont à peu près les mêmes pour les betteraves de diverses qualités; et si les bette-

raves produites par tel sol rendent 50 pour 100 de sucre de plus que celles qui ont été récoltées sur tel autre, il est probable que le fabricant trouverait encore du profit à payer les premières à un prix double des secondes.

QUESTIONS AGRICOLES.

QUESTION. Doit-on donner les labours plus profonds dans des sols légers qui craignent la sécheresse, que dans les terres fortes qui sont sujettes à souffrir de l'humidité?

RÉPONSE. Les labours profonds contribuent à garantir les récoltes des effets de la sécheresse, autant que de l'humidité produite par des pluies trop abondantes; ils sont donc également convenables dans les deux cas, en les employant avec les précautions convenables, qui consistent principalement à n'approfondir que graduellement la couche de terre cultivée, dans les sols dont la couche inférieure est infertile. Au reste, cette circonstance se rencontre beaucoup plus rarement qu'on ne le croit communément, et j'ai observé souvent d'excellents effets des labours profonds, même pour la première récolte qui les suivait, dans des terrains où les cultivateurs du lieu soutenaient qu'on rendrait le sol stérile pour plusieurs années.

Q. En Pologne on donne des pommes de terre crues aux chevaux, on les coupe par petits morceaux, et on les saupoudre de sel pendant les deux ou trois premiers jours, après quoi ils les mangent avec avidité. Que pensez-vous de cette méthode, et combien conviendrait-il d'en donner.

R. Les pommes de terre crues forment en général une assez mauvaise nourriture pour les chevaux, au moins d'après mon expérience.

Q. M. Knight a essayé avec succès d'empêcher les pucerons d'attaquer les navets, en arrosant légèrement le champ avec une composition d'urine, de chaux et de suie.

R. Ce moyen est fort utile, comme tous ceux qui ont pour effet d'accélérer la croissance de la plante dans sa première jeunesse, car c'est vers ce but que l'on doit tendre pour diminuer les ravages du puce-

ron sur les plantes de la famille des choux, au moment de leur naissance.

Q. Un auteur conseille de tordre les fanes des carottes, au lieu de les couper; il dit que cette méthode, en exprimant le suc qui se trouve à cette partie, empêche qu'elles se pourrissent aussi facilement.

R. Cela paraît fort vraisemblable.

Q. Que pensez-vous de l'assolement suivant :

1^{re} année, seigle pour enterrer en vert et après maïs ou betteraves repiquées ;

2^e année, blé avec trèfle ;

3^e *id.*, trèfle ;

4^e *id.*, blé.

R. Cet assolement est fondé sur une propriété fertilisante très-énergique, que posséderait une récolte de seigle enterrée en vert, comme engrais. Mais, malgré l'annonce récemment publiée de cet effet, je crois qu'il a été fort exagéré, et qu'on pourrait lui substituer dans le même but d'autres plantes qui offriraient l'avantage d'occuper la terre pendant moins de temps, et d'exiger moins de dépense pour l'ensemencement ; au reste, je n'en parle que par induction, attendu que je ne l'ai pas essayé.

Q. Dans quelles terres le grain est-il plus pesant, dans quelles terres l'est-il moins ?

R. En général, le froment est plus pesant dans les terres fortes que dans les terres légères, et dans les sols modérément fumés qu'avec une grande abondance d'engrais, ou dans des sols trop stériles.

Q. Un auteur dit que, d'après les expériences qu'on a faites principalement dans le Holstein, le beurre, produit par les vaches nourries à l'étable, n'a pas la même bonté, ne se conserve pas aussi bien que celui des vaches qui sont nourries au pâturage : cette assertion est-elle fondée ?

R. Il est hors de doute que, quant à la qualité, sous l'état de beurre frais, celui qu'on produit par la nourriture des vaches à l'étable, bien conduites, est excellent ; quant à la faculté de se conserver plus ou moins longtemps, je n'ai pas d'expérience à cet égard. Au reste, la qualité du beurre obtenu par des vaches nourries à l'étable, dépend entièrement de la nature des aliments qu'on leur donne ; et comme ceux qu'on peut employer ainsi sont beaucoup

plus variés que ceux qu'on fait ordinairement pâturer, il n'est pas étonnant que l'on remarque plus de diversité dans la qualité des produits.

Q. Un agriculteur, qui manquerait d'engrais pour fumer les terres qu'il destine à recevoir des graines de pâturage, pourrait-il employer l'écobuage (1) avec avantage ?

R. Oui, s'il est question ici d'un sol qui était déjà en pâturage, ou du moins couvert de gazon, qui est le seul qui puisse être écobué. La conversion en pâturage est même un des emplois les plus utiles et les plus prudents que l'on puisse faire d'un terrain nouvellement écobué, s'il n'est pas d'une haute fertilité.

Q. Comment trouvez-vous la manière d'arranger le fumier par torches, comme on le pratique en Suisse et dans les Vosges ?

R. Les tas de fumier disposés de cette manière flattent agréablement l'œil, et sont ordinairement l'indice de l'ordre et de la propreté introduits dans l'exploitation ; mais, dans la réalité, la fermentation s'opère plus inégalement dans ces torches que dans le fumier disposé uniformément par couches : cependant cet inconvénient est très-peu considérable.

Q. Toutes les espèces de tourteaux donnent-elles le mal des pieds aux bestiaux ? Quelle est la meilleure manière de les guérir de cette maladie ?

R. Cette maladie est produite par l'acreté que contractent les excréments des animaux qui sont nourris de tourteaux, de colza, ou de navette, qui ont des propriétés vésicantes, analogues à celle de la moutarde : les tourteaux de lin, de chènevis et de pavots, ne produisent aucun effet semblable. Le moyen qu'emploient ordinairement les engraisseurs chez lesquels cette maladie est très-commune, consiste à changer, pendant quelques jours, la nourriture de l'animal : il n'est pas douteux que des lavages adoucissants ne soient très-convenables dans ce cas ; et l'on pourrait probablement se garantir de cette maladie, au moyen de bottines de cuir, qui enveloppe-

(1) L'écobuage est l'action d'enlever la surface ou superficie d'un terrain avec l'herbe, la brûler, et on répandra les cendres sur le sol.

raient la partie inférieure des jambes des animaux.

Q. Puisque le maïs est sujet à trois espèces de charbon, ne serait-il pas convenable de le chauler avant de le semer ?

R. Le chaulage est un préservatif contre la carie, et non contre le charbon, qui attaque très-communément le maïs, du moins si l'on doit considérer, comme démontrés, les bases de la classification que l'on a établie entre ces deux maladies; mais j'avoue que je crois qu'il reste encore quelque obscurité sur ce sujet: au reste, je n'ai connaissance d'aucune expérience qui ait été faite en chaulant le maïs.

Q. Un auteur dit que les labours profonds empêchent les grains de verser. Cette assertion est-elle fondée ?

R. C'est l'opinion générale des cultivateurs les plus habiles, et je la crois très-fondée.

Q. Le plâtre n'agirait-il pas comme tonique sur les prairies artificielles, en disposant celles-ci à absorber plus de molécules atmosphériques, et en communiquant aux sucoirs des racines la puissance d'aspirer plus de sucs nutritifs ?

R. Le mode d'action du plâtre n'est pas encore connu, malgré beaucoup de recherches et des assertions très-diverses. Cependant l'opinion qui me paraît le plus probable, est en effet qu'il agit comme stimulant sur les organes de certaines espèces de végétaux.

Q. La récolte qui suit le trèfle fauché vert, est-elle supérieure à celle qu'on fait succéder au trèfle pâturé ?

R. Les agriculteurs anglais ont généralement reconnu que le foin qui suit un trèfle fauché pour fourrage vert ou sec, est plus beau que celui qui succède à un trèfle pâturé.

Q. Y a-t-il des arbres fruitiers auxquels la marne convienne particulièrement ?

R. Je n'ai pas connaissance qu'on ait fait des observations à ce sujet. Cependant il est remarquable que les pommiers à cidre ne réussissent en Angleterre que dans les cantons où le sol est calcaire, ce qui paraîtrait indiquer que la marne serait un bon amendement pour ces arbres, dans les sols qui ne contiennent pas de calcaire.

Q. Peut-on employer, pour semence, des vesces de plusieurs années ?

R. La semence de vesces peut se conserver fort longtemps avec toute sa faculté germinative.

Q. La matière fécale humaine, comme engrais, a-t-elle un effet durable ?

R. Il faut déjà que la matière fécale soit employée en grande quantité pour que son effet soit sensible sur la deuxième récolte.

Q. Peut-on obtenir à la suite d'un défrichement de luzerne (1) une bonne récolte de betteraves ?

R. La betterave peut très-bien réussir après la luzerne; mais communément on prend une céréale pour première récolte, et la betterave ou tout autre récolte sarclée vient la deuxième année.

Q. Un auteur dit que la maigreur qui tient au tempérament de l'animal est difficile à vaincre, et ne préserve aux engraisseurs que des mécomptes; à quoi donc peut-on reconnaître l'inaptitude à l'engraissement ?

R. Il est très-difficile à l'acheteur de distinguer la maigreur qui provient du tempérament, de celle qui a pour cause la mauvaise nourriture et le travail; c'est un point sur lequel les plus habiles engraisseurs se trompent fréquemment. On ne peut guère avoir d'indice à cet égard que lorsqu'on connaît comment l'animal a été nourri et traité précédemment.

Q. Quels sont les effets de la chaux, comme amendement ?

R. Dans les sols qui ne contiennent pas de principes calcaires, la chaux agit en introduisant dans la terre ce principe qui lui manque et qui est utile à la végétation; la chaux agit utilement aussi sur les sols argileux non calcaires, en les rendant plus meubles et d'une culture plus facile.

Q. En ne donnant qu'un seul labour pour une récolte, serait-il prudent de le donner plus profond que les précédents, lors même que par là on serait sûr de ramener un excellent sous-sol ?

R. Si le sous-sol est de bonne qualité, c'est-à-dire propre à fournir immédiatement une riche végétation, il ne peut y

(1) Luzerne est le trèfle de Bourgogne.

avoir aucun inconvénient à donner un labour profond dans quelque circonstance que ce soit, si ce n'est de ramener à la surface des semences de plantes nuisibles, qui étaient enterrées trop profondément pour pouvoir germer, et qui, portées à la surface, végéteront dans la récolte suivante; si cette récolte peut être sarclée d'une manière économique, comme les pommes de terre, ou autres plantes placées en lignes à une distance un peu considérable, cet inconvénient n'est pas à redouter.

Q. La jachère est-elle nécessaire la deuxième année d'un défrichement, et détruit-elle alors mieux les mauvaises herbes qu'une bonne culture sans jachère ?

R. Il est de principe général en bonne culture, que la deuxième année d'un défrichement doit être consacrée à une jachère, ou à une récolte sarclée, afin de détruire les plantes naturelles au sol, qui subsistent encore : la jachère est beaucoup plus énergique que tout autre procédé, pour produire cet effet; il est donc convenable d'y avoir recours, lorsque les plantes qui infestent le terrain sont d'une destruction difficile, par exemple, la *fougère* : dans les autres cas, et surtout sur des terrains qui ne sont pas argileux, une récolte sarclée suffit souvent pour bien nettoyer le sol; mais si cet effet n'a pas été complètement produit, on ne doit pas hésiter alors à lui faire succéder encore une récolte sarclée dans la troisième année.

Q. On dit généralement que la crème se sépare du lait avec d'autant plus de facilité, que les vases présentent plus de surface au contact de l'air.

R. C'est une opinion qui a été très-souvent émise, mais je ne crois pas qu'elle soit entièrement fondée. Quelles que soient la forme et la hauteur du vase, la crème se sépare du lait en totalité, par l'effet de la différence de pesanteur spécifique des deux matières : cependant il est certain que, dans les temps très-chauds, le lait se caille souvent avant que toute la crème ait eu le temps de se séparer; dans ce cas, il peut être préférable d'employer des vases plats, parce que la séparation s'opère plus promptement sur trois pouces d'épaisseur de liquide que sur dix ou douze. Il n'y a eu au reste aucune raison de croire que le

contact de l'air exerce aucune influence sur cette opération : la crème paraît monter à la surface, uniquement parce qu'elle est plus légère que les autres parties constituantes du lait, et sans l'aide d'aucune action chimique.

Q. Serait-il plus avantageux, si l'on avait de la paille en assez grande quantité, de donner plus de litière, afin d'absorber toute l'urine, que de l'employer dans son état liquide ?

R. La méthode qui consiste à faire absorber toutes les urines par de la paille, peut s'appeler le système belge, parce qu'il est très-généralement pratiqué dans ce pays. On peut appeler le système suisse, celui qui consiste à recueillir à part une grande partie des urines, et même à arroser d'eau le fumier dans l'étable, afin d'augmenter la proportion de l'engrais liquide. Il n'est pas probable que, par l'emploi de l'un ou de l'autre de ces deux procédés, l'on augmente ou l'on diminue réellement la quantité des principes fertilisants qui existent dans l'urine. La méthode suisse paraît mieux convenir à la petite culture, parce que l'on s'y livre communément en moins grande proportion à la culture des céréales, de sorte que l'on obtient moins de paille. L'emploi de l'engrais liquide me paraît aussi plus embarrassant, plus difficile et plus coûteux que sous la forme du fumier, parce qu'il faut le renouveler plus souvent.

D'un autre côté, l'action de l'engrais liquide, moins durable qu'on peut dans ce système, en employant l'engrais à produire des fourrages qui reproduisent une plus grande quantité d'engrais, renouveler plus souvent cette multiplication des principes fertilisants que l'on applique à l'amélioration du sol, et arriver par conséquent plus tôt à le porter à un haut degré de fertilité.

Cependant il est certain que le fumier est applicable à une plus grande généralité de circonstances que les engrais liquides, qui, en particulier, conviennent beaucoup moins aux céréales; c'est surtout en employant ces derniers sur les prairies naturelles et artificielles, qu'on peut en tirer les plus grands avantages.

(A continuer.)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites en la Cité de Montréal, Rue St. de l'atmosphère, par I. A. HUGUET LATOUR,

Mois ANNÉE	DATE	LUNE	Jours	Thermomètre			Baromètre			Direct. des vents			Variat. de l'at.		
				8h	1h	6h	8h	1h	6h	8h	1h	6h	8h	12h	6h
				A M	P M	P M	A M	P M	P M	A M	P M	P M	A M	midi	P M
Avril, 1848.	1		Samedi	37	42	33	29.36	29.62	29.73	N O	Oues	Oues	pluie	neig	clair
	2		Dimanc.	24	43	35	30.14	30.15	30.14	Nord	N O	N O	clair	clair	nuag
	3	☽	Sh29.a.m	35	43	37	30.36	30.34	30.35	Sud	Sud	Sud	nuag	couv	nuag
	4		Mardi	38	45	41	30.00	29.92	29.90	Sud	Sud	Sud	couv	pluie	pluie
	5		Mercredi	28	41	39	29.94	29.95	29.94	Nord	Sud	Oues	nuag	nuag	clair
	6		Jeudi	39	43	40	29.87	29.74	29.75	N O	Est	Oues	clair	clair	clair
	7		Vendredi	32	43	42	29.78	29.79	29.77	Nord	N O	Oues	clair	clair	clair
	8		Samedi	37	52	46	29.80	29.73	29.75	Oues	Oues	Oues	couv	couv	clair
	9		Dimanc.	37	52	52	29.79	29.80	29.78	N O	Oues	Oues	clair	clair	clair
	10)	9h55.a.m	45	61	52	29.58	29.59	29.57	S E	Sud	Oues	couv	clair	clair
	11		Mardi	35	51	42	29.77	29.79	29.76	Nord	Nord	Nord	clair	clair	nuag
	12		Mercredi	34	50	47	29.76	29.70	29.66	Nord	N E	Est	couv	couv	clair
	13		Jeudi	36	46	43	29.44	29.41	29.36	Est	Est	Est	clair	couv	couv
	14		Vendredi	37	49	48	29.52	29.50	29.47	Est	N E	N E	nuag	clair	nuag
	15		Samedi	44	57	54	29.51	29.56	29.50	N O	N O	Sud	clair	clair	nuag
	16		Dimanc.	40	63	59	29.63	29.61	29.59	N O	Oues	Oues	clair	clair	nuag
	17		Lundi	26	41	36	29.93	29.95	29.91	Nord	N O	N E	clair	clair	nuag
	18	(.)	9h37.a.m	25	31	25	30.09	30.08	30.00	N E	N E	Nord	nuag	couv	neig
	19		Mercredi	20	31	27	30.14	30.10	30.08	Nord	N O	Oues	clair	clair	clair
	20		Jeudi	36	51	44	29.96	29.84	29.80	N O	Oues	Oues	clair	clair	nuag
	21		Vendredi	40	60	57	29.75	29.73	29.68	Oues	S O	Sud	clair	clair	couv
	22		Samedi	48	64	52	29.55	29.58	29.57	Oues	Oues	Oues	clair	clair	clair
	23		Dimanc.	39	56	48	29.60	29.49	29.39	Oues	Sud	S O	nuag	nuag	pluie
	24		Lundi	36	42	40	29.28	29.32	29.30	Oues	Oues	Oues	nuag	nuag	nuag
	25		Mardi	35	55	45	29.60	29.68	29.66	Oues	Oues	Oues	nuag	clair	clair
	26	(9h26.a.m	44	56	48	29.69	29.73	29.76	Oues	Oues	S O	clair	clair	clair
	27		Jeudi	44	56	52	29.98	29.96	29.95	Oues	Oues	Oues	clair	clair	clair
	28		Vendredi	44	66	54	30.04	29.97	29.96	S O	Sud	Sud	clair	nuag	couv
	29		Samedi	45	54	48	29.45	29.50	29.47	S O	Oues	Oues	pluie	couv	nuag
	30		Dimanc.	40	59	47	29.89	29.89	29.81	Oues	Oues	Oues	clair	clair	clair

AVRIL COMPARÉ.

Années	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.						Atmosphér.						
	Maxim.	Minim.	Maximum	Minimum	N.	N.E.	E.	S.E.	S.	S.O.	O.	N.O.	n.d'obs	beau	neige	pluie	neig.pl.
1845	74 le 24	22 le 5	29.80 le 18	28.68 le 13	10	8	14	4	10	5	25	14	90	12	4	10	4
1846	71 le 28	26 le 14	30.59 le 4	29.62 le 13	3	2	8	5	6	8	22	36	90	17	3	10	0
1847	60 le 26	13 le 1	30.09 le 24	29.17 le 10	1	16	0	0	9	6	39	19	90	12	6	6	6
1848	66 le 28	20 le 19	30.36 le 3	29.28 le 24	10	6	6	1	13	5	37	12	90	21	2	6	1

Denis, durant le mois d'Avril 1848, avec des remarques sur les changements
Membre de la Société d'Agriculture, B. C.

REMARQUES.

Pluie et vent fort nuit et matin ; couv. 9½h pluie et neig.; beau sol. de 10h. neig. à 10½h. et
Beau temps, clair, vent fort ; après midi beau. de nuag. [de 11h. à 1h. P. M. beau. de nuag.
Beau temps ; de 8h. beau. de nuag.; couvert de 9½h.; nuageux de 1h. P. M. beau soleil
Couvert, vent fort ; pluie de 10½h. A. M. à la nuit. [de 3h. P. M. vent beau. de nuag.
Pluie la nuit ; neige avant 7h. ; vent fort, beaucoup de nuages, beau temps.
Beau temps, clair, beau soleil.
Très-beau temps, clair, beau soleil, vent fort.
Beau temps, vent, couv. de midi nuag.; de 1h. P. M. très-beau temps clair, beau soleil.
Très-beau temps, clair, beau soleil.
Beau temps, couvert ; de 9½h. très-beau temps, clair, beau soleil ; quelques nuages.
Très-beau temps, clair, beau soleil ; vent fort de 1h. P. M.; nuageux de 4h. P. M.
Pluie vers 7h. A. M. couv.; nuageux de midi ; de 1½h. P. M. beau temps, clair, beau soleil.
Pluie avant 7h. A. M.; après beau temps, clair, beau sol.; nuag. de 10h. couv. de 1½h. A. M.
Pluie la nuit ; mat. beau, vent, nuag.; clair de midi, après midi très-beau temps, beau sol.
Très-beau temps, clair, beau soleil, nuages de 5h. P. M. ; beau temps.
Très-beau temps, clair, beau soleil, vent fort ; P. M. quelques nuag.; nuageux de 5h. P. M.
Beau temps, clair, beau soleil, vent fort, beaucoup de nuages de 11h. A. M., beau.
Beau temps, beaucoup de nuages, vent fort, neige de 2½h. P. M. à 7½h. P. M. temps couv.
Beau temps, clair, beau soleil.
Très-beau temps, clair, beau soleil ; de 4h. P. M. quelques nuages.
Beau temps, clair, beau sol. vent ; nuageux de 4h. P. M.; couv. de 5h. pluie peu de 5½h. et à 10h.
Beau temps, clair, beau soleil, vent, quelques nuages.
Nuageux ; P. M. couv.; vent, pluie peu à 4h. P. M. et 5½h. à 6½h. et de 7h. à 9½h. orage, éclairs,
Vent fort nuit et jour, beau temps, beau. de nuag. [tonnerre, vent fort, pl. à verse jusq. min.
Beau temps, clair, beau. de nuag. vent fort ; P. M. beau sol. et beau. de nuag.; de 3h. P.
Vent fort, beau temps, clair, beau soleil. [M. beau soleil, clair.
Beau temps, clair, beau soleil, vent fort, quelques nuages.
Beau temps, clair, beau soleil ; de 11h. A. M. nuageux ; de 4h. P. M. couvert.
Pluie nuit et matin jusq'à 11h. A. M. couv.; vent fort ; vers 1½h. P. M. brouillard, orage,
Beau temps, clair, beau sol. [vent viol. pl. à verse, couv.; pl. jusq'à 2h. P. M. après beau. nuag.

Remarques faites au collège de Nicolet durant neuf années par le Rév. M. DESAULNIERS.

Ann.	tempér moyen	jours plus chauds	O.	jours plus froids	O.	1 ^{er} . neige de la saison.	neige dem. depuis.	Lac S. Pier. ouvert:	Lac S. Pier. fermé.	arbres fruit. fleuris.
1838	40.93	4 juill.	88	30 janv	-17	1 nov.	21 nov.	21 avr.	4 déc.	21 mai.
1839	41.98	19 août	85	7 févr	-24	6 nov.	12 déc.	17 avr.	23 déc.	19 mai.
1840	42.10	16 juill.	87	16 janv	-16	26 octob.	15 nov.	13 avr.	4 déc.	17 mai.
1841	41.83	18 août	86	5 janv	-18	25 octob.	11 déc.	28 avr.	26 déc.	18 mai.
1842	40.82	14 juill.	84	24 janv	-18	27 octob.	19 nov.	13 avr.	8 déc.	24 mai.
1843	40.86	2 juill.	87	4 janv	-21	22 octob.	27 oct.	29 avr.	14 déc.	20 mai.
1844	40.38	21 sept.	86	30 janv	-27	28 octob.	29 nov.	14 avr.	29 nov.	13 mai.
1845	41.37	16 juill.	82	3 févr	-21	10 nov.	1 déc.	19 avr.	3 déc.	20 mai.
1846	42.61	5 août	86	1 mars	-18	20 octob.	26 nov.	3 avr.	26 déc.	6 mai.

REMARQUES GÉNÉRALES. — Les 4, 14 et 18 décembre 1839, Vénus visible à l'œil nu jusqu'à midi. — 1840 remarquable par les gros orages accompagnés de tonnerre et les gelées blanches. — Le 15 février 1842, un seul pied de neige, le 16, il en tombe deux pieds. Le 12 mai, un météore lumineux, extraordinaire, tel que rapporté dans la *Gazette de Québec* du 14 mai. Le 7 novembre, forte secousse de tremblement de terre, durant plusieurs secondes, accompagné de grand bruit et d'oscillation, à 8h. 50 minutes A. M. — 1843, grande comète visible du 20 au 26 mars; le thermomètre au-dessous de 0, 17 jours en janvier. Le 2 juillet, ouragan. Le 21 septembre, le thermomètre marque 86 degrés à l'ombre, suivi d'un ouragan. Le 19 octobre, un autre ouragan déracinant les plus gros arbres. — 1845 le 29 avril, légère secousse d'un tremblement de terre, à 4h. 45m. P. M. durant environ une seconde. — 1846 le 23 mars, semailles sur les terres élevées, le 28 mars, voitures d'été. — (Extrait des tableaux du Révd. M. Désaulniers, professeur, au collège de Nicolet.)

FEUILLETON DU CULTIVATEUR.

Dans l'intérêt du *Journal d'Agriculture* et dans celui des propriétaires de nos campagnes, nous croyons devoir faire part à ceux qui le rédigent d'observations d'un de nos correspondants dont nous parlions dernièrement dans l'*Aurore*. Elles ne sont pas nouvelles sans doute, mais nous croyons qu'on n'y saurait trop souvent revenir. Il voudrait, ce nous semble avec raison, voir les rédacteurs insister chaque jour davantage non seulement sur la nécessité de la culture des plantes légumineuses en général, mais particulièrement sur celle de la carotte, et d'après les mêmes motifs que nous n'avons cessé nous-même d'invoquer.

Comme il en fait la remarque, outre que c'est pour l'homme, surtout dans notre climat, l'une des meilleures nourritures possibles, même sans le rapport de la santé, les vaches auxquelles on les fait manger

donnent du lait d'une qualité bien meilleure, comme en plus grande abondance. On s'en sert avec succès pour l'engrais des bestiaux. Les chevaux qui s'en nourrissent peuvent soutenir les travaux les plus rudes, et le cultivateur économise les grains dont la vente ajoute à ses profits.

Bien loin d'appauvrir le sol, la culture de cette plante dispose la terre à la production des céréales, à celle du froment surtout.

Notre correspondant pense aussi que les rédacteurs ajouteraient quelque chose à l'intérêt de leur journal en mettant leurs remarques, autant que possible, à la portée du commun des lecteurs qui ne peuvent apprécier que rarement des productions scientifiques, quelque soit d'ailleurs leur mérite ou leur importance.

Suivant lui, par exemple, des recettes simples de remèdes pour les maladies des bestiaux, pour la destruction d'insectes dont les ravages sont souvent si désastreux, comme pour la préparation des semences, des leçons d'économie domestique et rurale susceptibles d'être mises en pratique d'une manière facile et peu coûteuse, auraient graduellement pour résultat de faire sentir aux cultivateurs le prix d'une publication de cette nature, et de leur inspirer le désir de se les procurer, parce qu'ils verraient par là les fruits qu'ils en pourraient recueillir, vérité dont les raisonnements seuls ne peuvent les convaincre.

Nous devons dire que nous sommes redevables d'observations du même genre à plusieurs de ceux qui, comme nous, s'intéressent au succès du Journal.

Nous ne devons pas laisser passer cette occasion de faire observer, d'après des renseignements qui nous paraissent ne pas ne manquer d'exactitude, que la culture de la carotte outre celle d'autres plantes du même genre, commence à faire des progrès remarquables dans quelques paroisses du

district. Nous pouvons même, avec le sentiment d'une satisfaction mêlée peut-être de celui d'une vanité qui nous semble excusable, dire que nous n'avons pas laissé que de contribuer pour quelque chose à l'heureux changement qui commence à s'opérer sous ce rapport dans l'état de notre agriculture.

Nous ne devons pas manquer d'applaudir aux projets de quelques membres de comités de sociétés d'agriculture, d'offrir des primes pour encourager la culture de ces plantes légumineuses.

Comme nous l'avons fait remarquer plus d'une fois, c'est ce qu'ils peuvent faire de plus sage, et la propagation de ce mode de culture est le plus grand service qu'on puisse rendre à nos cultivateurs. Nous croyons devoir leur suggérer de proposer des prix pour ceux dont les bestiaux seraient dans le meilleur état le printemps. Le peu de soins qu'on leur donne étant la cause de leur dégénération, de la petitesse de leur taille, et par rapport aux vaches, de la diminution de la quantité de leur lait, des maladies qu'ils contractent et des pertes énormes qu'elles entraînent pour le cultivateur.

Nous ne saurions laisser ce sujet, sans revenir à l'observation que nos lecteurs ont déjà vu si souvent dans notre journal. La culture que nous recommandons, l'usage de joindre aux semences de blé comme d'autres grains, celles de plantes graminées pour se procurer d'abondants pâturages, enfin le soin des bestiaux, peuvent seuls fournir à nos cultivateurs les moyens de se tirer de l'état de pénurie dans lequel ils sont tombés depuis déjà tant d'années.

Aurore.

RÉCOLTE. — Les récoltes dans le nord de la Louisiane promettent d'être abondantes. Le *Concordia Intelligencer* dit que les planteurs sont tout heureux de cette perspective; ils ont raison de l'être. *Abeille N. O.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Stance du 26 mars.

Sommaire de la richesse agricole de la France, par M. Moreau de Jonnés.

Etude chimique sur les engrais, par MM. Morède et Robière.

Mémoire sur un nouveau mode de culture des prairies élevées, par le Dr. Dadaeu.

Rapport sur les recherches de M. Eng. Robert, relatives aux mœurs de divers insectes, et au traitement des arbres attaqués par ces animaux, par M. Milne Edwards.

Examen comparatif d'une cochenille récoltée en 1845 à la pépinière centrale d'Alger et d'une cochenille du commerce, par M. Chevreul.

Exposé d'un nouveau procédé de conservation des bois, par M. Gomini.

Une brochure de M. Khamiskoff, sur le climat de Tiflis et de son territoire.

Un mémoire allemand du Dr. Manz, sur le choléra-morbus, et les rapports qu'il croit exister entre cette maladie et l'épidémie des pommes de terre.

Voilà des travaux bien différents sur une question toujours la même. Il est vrai que la question en vaut la peine, et que jamais elle ne fut plus digne qu'aujourd'hui d'occuper les hommes sérieux. Les hommes sérieux, Dieu merci ! ne failliront pas à la tâche ; et tandis que des esprits systématiques croient organiser le travail en groupant quelques milliers d'ouvriers autour de nos manufactures, il est bon que les académiciens, les sociétés savantes, les commissions administratives songent à ce grand atelier qui a la terre de France pour arène, le ciel pour abri, et pour luminaire le soleil, qui occupe vingt millions de bras, qui nourrit trente millions de bouches et qui mérite bien aussi, sans doute, de s'appeler l'atelier national. Ils n'ont point accès dans nos conciles parisiens, les robustes artisans du sol, et pendant que leurs frères, plus empressés, promènent dans nos villes des drapeaux dont ils changent l'héroïque devise au gré de leurs besoins de la journée, eux surveillent les pousses du printemps et prennent patience en songeant aux promesses de la moisson prochaine que leur travail a préparée pour nous.

A notre tour, songeons à eux, faisons leur sort plus doux autant qu'il sera possible, donnons-leur des instruments plus parfaits.

cherchons des recettes qui rendent leur travail plus fructueux ; c'est notre devoir, c'est notre intérêt, et le génie des savants ne saurait se proposer un plus noble but. Ce vœu, les savants n'ont pas attendu qu'il fût examiné pour le satisfaire ; nous en connaissons dont la pensée ne cesse de poursuivre le perfectionnement de l'art agricole et l'amélioration du sort des cultivateurs. Parmi nos ingénieurs surtout, il en est qui font de cette importante question l'objet de leurs constantes études. S'il fallait en citer un, nous nommerions ce fonctionnaire habile, modeste et dévoué, dont l'Académie a encouragé les premiers efforts, en couronnant, il y a dix ans, les études sur les torrents des Hautes-Alpes. Depuis qu'il est descendu de ces montagnes dont il a si bien fait connaître la misère, et où il a laissé l'espérance, M. Surell a montré aux riverains du Rhône ce que peut la science quand une grande intelligence la met au service des intérêts agricoles. Un grand fleuve devenu docile, d'immenses plaines mises à l'abri de ses ravages, des terres nouvelles sortant de son lit, une navigation rapide, assurée, toujours croissante, voilà, sur un seul point de notre territoire, quels résultats a produits l'art de l'ingénieur. Dernièrement encore, M. Surell mettait à l'enquête deux projets, parfaitement étudiés, l'un pour convertir en fertiles prairies les marécages salés qui couvrent le delta du Rhône, sur une étendue de quatre-vingt mille hectares, l'autre pour ouvrir à la navigation maritime un libre passage, et l'amener jusque dans les ports d'Arles. Bientôt, sous l'influence d'une administration populaire, ces beaux projets s'accompliront, et nos agriculteurs du midi reconnaîtront encore une fois la vraie science à ses bienfaits. Cet exemple n'est pas le seul que l'on puisse invoquer, et la pensée qui nous fait écrire ceci inspirait sans doute notre ministre des travaux publics lorsqu'il a formé une commission spéciale d'ingénieurs, en chargeant d'étudier la grande question des améliorations agricoles.

En attendant les résultats de cette heureuse initiative, nous allons vous rendre compte des travaux académiques qui ont passé aujourd'hui sous nos yeux.

Le premier est un mémoire statistique sur la richesse agricole de la France.

L'assemblée nationale chargée, en 1791, Lavoisier de dresser un inventaire de la fortune publique de la France, il n'y avait alors ni cadastre du territoire, ni recensement de la population ; il fallut à Lavoisier tout le génie dont il était pourvu pour faire sortir du chaos, pour ainsi dire, des vérités numériques et des connaissances utiles. M. Moreau de Jonnés en remontant des moindres détails jusqu'aux plus grandes masses et en formant les valeurs des choses par leur prix et leur quantité, a pu déterminer la richesse agricole de la France, et la richesse industrielle dans la moitié de notre territoire.

Voici le tableau général de la valeur des produits de l'agriculture de la France.

Revenu brut annuel des cultures ..	5,092,116,220	
Revenu brut annuel des pâturages ..	646,794,905	
Revenu des bois, forêts, pépinières et vergers ..	283,258,325	
<hr/>		
Total de la production agricole végétale		6,022,169,450
Revenu brut annuel des animaux domestiques ..	767,251,000	
Revenu brut des animaux abattus ..	698,484,000	
Revenu brut des abeilles ..	15,000,000	
<hr/>		
Total de la production animale		1,408,735,000
<hr/>		
Total général		7,502,904,000

Si, pour mieux apprécier la richesse agricole de la France et les progrès qu'elle a faits de nos jours, on recherche dans les anciens papiers d'état et dans les écrits des économistes et des statisticiens, les termes numériques qui l'exprimaient aux principales époques des deux derniers siècles, on arrive aux estimations suivantes :

Epoques.	Population.
1700. — Louis XIV	— 19,600,000
1760. — Louis XV	— 21,000,000
1788. — Louis XVI	— 24,000,000
1813. — Empire	— 30,000,000
1840. — Branche cadette,	— 33,540,000

	Valeur de la production agricole.	Par habitant.
1700	— 1,500,000,000	— 77
1760	— 1,526,750,000	— 73
1788	— 2,031,333,000	— 85
1813	— 3,356,971,000	— 118
1840	— 6,022,169,005	— 180

les animaux domestiques,	
— 7,502,904,000	— 224

On remarquera que ce dernier nombre n'est pas comparable, attendu qu'on ignore quel était le revenu donné par les animaux domestiques aux époques antérieures. Mais il y a une parfaite analogie dans l'estimation de la valeur des produits provenant de la culture des pâturages et des bois.

L'examen de la comparaison de ces cinq époques conduit à reconnaître que le revenu brut annuel de notre agriculture est maintenant double de celui qu'on obtenait sous l'empire, il y a seulement une génération; qu'il est triple du revenu que donnait le territoire de la France sous Louis XVI, avant la révolution; et enfin, qu'il est quadruple de la production agricole du siècle de Louis XIV.

Il n'y a pas, dit l'auteur en terminant, un autre exemple dans l'histoire de progrès agricoles aussi rapides et de l'acquisition d'une aussi grande richesse, fruit du travail et de l'intelligence. Dans un moment où le crédit national est passagèrement altéré, il me semble utile de montrer que la France est le pays le plus riche de l'Europe. — *Journal de Paris.*

(Pour le Journal d'Agriculture.)

FAITS CHRONOLOGIQUES D'AGRICULTURE.

(Suite.)

92. Depuis *Jésus-Christ*. Domitien veut faire arracher une partie des vignes.

101. Plutarque découvre que chaque plante est renfermée dans sa graine ou dans sa semence, quelque petite qu'elle soit, et démontre qu'elle n'a plus besoin que de développement.

200. Oppien écrit son poème sur la chasse et la pêche.

274. La soie est apportée de l'Inde en Europe par des moines, qui établissent une manufacture pour la fabriquer.

276. Probus fait planter la vigne dans les Gaules, sur les côtes du Rhin et de la Moselle où Domitien l'avait fait arracher, ou plutôt en étend, en rend libre la culture, auparavant défendue et bornée; il donne la même permission aux Espagnols et aux Pannoniens.

284. Némésien écrit son poème sur la chasse, et Calpurnius écrit ses élogues.

340. Les Romains commencent à se servir de selles à cheval; les Saliens, anciens peuples de la Franconie, en sont regardés comme les inventeurs.

414. Les Goths en Italie causent la décadence des sciences et des arts; les habitants devenus sorcés, ne s'adonnent plus qu'à l'agriculture et aux arts mécaniques; le clergé seul fournit les médecins, les jurisconsultes, et les ministres.

461. L'empereur des Song rétablit l'ancien usage de labourer lui-même un champ; son épouse nourrit des vers à soie pour encourager les arts; les manufactures de soieries sont encouragées par les impératrices, comme l'agriculture l'est par les empereurs.

530. Justinien envoie deux moines à Séricie ou dans la Séricie, nom qu'on donnait alors à une partie des Indes ou de la Chine, d'où ils rapportent des œufs de vers à soie qu'ils font éclore en Europe.

536. Etablissements de manufactures à Constantinople pour y façonner la soie; les vers à soie apportés des Indes par deux moines, y sont élevés, et la soie y est fabriquée: des ouvriers sont employés à faire des étoffes de soie: cet art passa depuis en Italie et dans les Etats d'Occident.

552. Siao-Ki, prince chinois, pénètre dans les royaumes du Siyu, y fait planter un grand nombre de *mûriers* et travailler aux soieries ; il y établit des forges pour l'étain et le fer, y fait faire quantité d'armes et de cuirasses, y rend le commerce florissant, et par là *enrichit* ces peuples.

648. Les Huns, passés en Amérique, enseignent aux Mexicains la *culture* du *maïs* et du *coton*.

650. Inventions des moulins à vent par les Arabes.

720. Les Mexicains cultivent les arts : on trouva en Amérique, lors de la découverte de ce continent, quelques arts poussés jusqu'à la perfection, même des moulins à *sucre* et à *soie*.

824. Les Maures établis en Espagne y portent leurs connaissances en chimie ; c'est d'eux que nous vient l'invention des liqueurs spiritueuses et des essences tirées des végétaux, soit par le moyen du feu, soit par une simple expression. C'est d'eux que nous vient aussi l'invention de l'eau-de-vie, de l'esprit de vin, et de toutes les boissons fortes, qui sont des espèces de feux liquides.

850. Les Arabes font un commerce très-actif avec la Chine et les Indes. Ils commencent à *cultiver* les *cannes à sucre*, trouvent le secret de *faire* le *sucre*, et le répandent dans les Indes Orientales.

1114. Vers ce temps, on construit, pour l'empereur de la Chine, un palais superbe orné de *jardins* magnifiques. On voit par là que l'origine des jardins chinois, dans le goût que nous appelons *anglais*, est déjà ancienne.

1130. Roger, roi de Sicile, fait venir de la Grèce en Calabre des ouvriers en soie, et y établit des manufactures pour la mettre en œuvre. Les Italiens se livrent à l'éducation des vers à soie.

1233. Albert-le-Grand se livre à la mécanique et à l'étude de la nature ; il *parvient à faire une tête automate qui parle*, et découvre le moyen d'*obtenir des fruits dans toutes les saisons*.

1250. Connaissance ou invention des moulins à vent en France. Rucellai agronome et poète florentin, invente les *feux crépusculaires*, ou moyens de *détruire* les insectes désastreux.

1287. L'empereur de la Chine, Houpi-lai, protège l'*agriculture* et les arts.

1301. Un nommé *Pax* établit à Padoue la première *manufacture de papier* fait avec du linge pilé et bouilli.

1318. Gin-ison, empereur de la Chine, fait graver ou imprimer un traité sur la manière de *cultiver les mûriers* et d'*élever des vers à soie*, afin d'en étendre et d'en perfectionner l'éducation.

1327. Jean Kemp, Flamand, porte le premier en Angleterre l'art de travailler les draps fins.

1336. Deux tisserands du Brabant s'établissent à York en Angleterre.

1344. L'Angleterre vend ses laines ; Bruges les met en œuvre ; les Flamands s'exercent aux manufactures ; les villes antiques se livrent au commerce, et l'Italie s'occupe des arts.

1345. Edouard III, roi d'Angleterre, envoie en présent à Alphonse, roi de Castille, un petit troupeau des plus beaux moutons d'Angleterre : cette race multipliée jusqu'à nos jours, a produit les moutons mérinos dont les belles laines étaient une des principales richesses d'Espagne.

1350. Don Pédre tente d'améliorer les laines d'Espagne, informé du profit que les brebis de Barbarie donnent à leurs propriétaires, il en introduit dans ses états la race, connue sous le nom de *mérinos*. La Castille acquiert un genre de richesse qui auparavant lui était inconnu.

1351. Féroso III, empereur des Patans à Delhi, fait creuser des canaux, et perfectionne l'*agriculture* dans l'intérieur de l'Indostan.

1365. Tamerlan orne Samarcande de palais, de places publiques, de fontaines et de jardins ; il y attire les artisans, et y ranime le commerce et les beaux arts.

1386. Une compagnie de fabricans de toiles des Pays-Bas s'établit à Londres.

1390. Fabrique de papier de linge établie à Nuremberg.

1420. Les Portugais, excités par la libéralité de Henri, fils de Jean, leur roi, découvrent les îles de Madère et de Porto-Santo, où bientôt ils transplantent des *ceps de vigne* venus de Chypre, et des *cannes à sucre* tirées de Sicile, où les Arabes les avaient apportées, et d'où elles furent depuis transportées en Amérique.

1450. Les Vénitiens tirent d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et enrichissent, par leur industrie, aux dépens de l'ignorance des autres peuples de l'Europe.

1470. C'est vers ce temps que s'établissent en France les manufactures de soieries.

1480. Etablissement d'une fabrique de soieries à Tours.

1509. Henri VIII protège les manufactures de son royaume; pour procurer à ses sujets les laines précieuses de la Castille, il obtient de Charles-Quint l'exportation de 1000 bêtes blanches, et les propage dans les contrées dont la température et les pâturages paraissent favorables à ces animaux. — La science du jardinage est portée des Pays-Bas en Angleterre.

1510. La cochenille est apportée d'Amérique en Europe, et fait oublier la graine d'écarlate, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges; on en apporte également l'indigo, le cacao, la vanille, et des bois qui servent à l'armement et dans la médecine.

1515. Gilles Gobelins teint en écarlate, appelée depuis écarlate des Gobelins.

1520. Les Espagnols trouvent le tabac dans l'Yucatan, et le transportent de la Terre-Ferme dans les îles voisines; il passe depuis à St. Domingue et en Virginie. — Métier d'acier propre à faire des ouvrages tissés, inventé par un Français. Les premiers bas de soie sont portés en France par le roi François Ier.

1521. Les nations maritimes, occupées de leurs projets coloniaux, ne cherchent qu'à découvrir des pays riches, et faciles à mettre en culture.

1526. Le quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, est apporté du Pérou en Espagne. — *A continuer.*

A. H. L.

FAMINE. — Un écrivain de la Gazette de Gaspé dit que la famine prévaut dans ce district d'une manière alarmante, les approvisionnements ordinaires n'ayant pas été reçus l'automne dernier et la récolte de patates ayant complètement manqué. — *Journal de Québec.*

(Pour le Journal d'Agriculture.)

STATISTIQUE.

Premiers arrivages venant de mer, au port de Québec, à l'ouverture de la navigation, depuis 35 ans (de 1813 à 1848).

Ces renseignements nous paraissent d'un intérêt puissant, puisqu'ils se rattachent au climat du pays, et fixent l'époque où le départ des glaces permet chaque année d'aborder au port de Québec.

- 1813 2 mai. H. M. S. Wohvick, capt. — venant de Portsmouth en 5 semaines.
- 1814 8 mai. Goélette Hiram, capt. Pyc partie le 27 avril d'Halifax.
- 1815 10 mai. Vaisseau Hebe, capt. Banner, venu d'Alicanthe en 45 jours.
- 1816 12 mai. Vaisseau Glory, capt. Sands, en 42 jours de Liverpool.
- 1817 13 mai. Vaisseau Farno, capt. Minnett, parti de Hull le 25 mars.
- 1818 7 mai. Brick Patriot, capt. Anderson, d'Aberdeen en 38 jours.
- 1819 1er mai. Brick Patriot, capt. Anderson, d'Aberdeen en 45 jours.
- 1820 9 mai. Brick Royal Charlotte, capt. Holson, d'Alicanthe en 45 jours.
- 1821 8 mai. Brick Southampton, capt. White, de Grenade en 30 jours.
- 1822 27 avril. Brick Mary, capt. Murphy, de St. Vincent, le 20 mars.
- 1823 9 mai. Brick Hugh, capt. Greig, parti de Belfast, le 27 mars.
- 1824 1er mai. Barque Europe, capt. Willis, de Londres, le 25 mars.
- 1825 24 avril. Vaisseau Perseverance, capt. Egg, de Plymouth, le 29 mars.
- 1826 25 avril. Barque Walrus, capitaine Wright, de Londres, le 10 mars.
- 1827 30 avril. Brick paquebot Québec, capt. Anderson, d'Aberdeen, le 2 avril.
- 1828 8 mai. Brick Gaspé, capt. Bonnyman, de Gibraltar, le 4 avril.
- 1829 2 mai. Brick Ann Eliza et Jane, capt. Reid, de Bristol, le 23 mars.
- 1830 26 avril. Vaisseau Unicorn, capt. Troup, de Liverpool, le 31 mars.
- 1831 16 avril. Brick Nemesis, capt. Rollans, de Poole, le 24 mars.
- 1832 4 mai. Vaisseau Intrepid, capt. Robinson, de Hull, le 25 mars.
- 1833 9 mai. Vaisseau Great Britain, capt. Swinburn, de Londres, le 27 mars.

(Le Robertson arrive une heure et le Favorite trois heures après le Great Britain.)

- 1834 6 mai. Vaisseau Ottawa, capt. Douglas, de Londres, le 31 mars.
 1835 3 mai. Vaisseau William Ash, capt. Bandall, de Bordeaux, le 20 mars.
 1836 11 mai. Vaisseau Canada, capt. Allan, de Greenock, le 2 avril.
 1837 27 avril. Vaisseau Great Britain, capt. Swinburn, de Londres, 23 mars.
 1838 3 mai. Brick Proscris, capt. Arnold, parti de Poole, le 27 mars.
 1839 7 mai. Vaisseau Rainbow; capt. Arnold, de Poole, le 31 mars.
 1840 25 avril. Vaisseau Vere, capt. Webb, de Poole en 25 jours.
 1841 22 avril. Vaisseau Vere, capt. Mills, parti de Poole, le 1er avril.
 1842 2 mai. Bateau Kingston, capt. Robson, de Gibraltar en 50 jours.
 1843 18 avril. Vaisseau Great Britain, capt. Swinburn, de Londres, le 19 mars.
 1844 3 mai. Vaisseau Great Britain, capt. Swinburn, de Londres, le 19 mars.
 1845 1er mai. Vaisseau Great Britain, capt. Swinburn, de Londres, le 14 mars.
 1846 24 avril. Vaisseau Albion, capt. Allan, de Glasgow, le 28 mars.
 1847 8 mai. Vaisseau St. Andrews, capt. Sorby, de Londres, le 20 mars.
 1848 1er mai. Vaisseau Caledonia, capt. Greenhorn, de Greenock, le 27 mars. (Le même jour, le Canada, capt. Barclay, de Glasgow, le 29 mars.)
 1760 7 mai. R. M. S. Leostoff, capitaine Dean.
 1765 16 mai. Snow-Apthorp, capt. — de Glasgow et de Belfast.

Depuis 1813 à 1848, aucun bâtiment n'arriva d'outre-mer à Québec, avant le 16 avril et quo le plus tard que la navigation serait ouverte pour ces vaisseaux, est le 13 mai; en 1765 le 16 mai, et en 1760 le 9 mai. A. H. L.

DE LA BETTE DES CHAMPS, COMMUNE-
 MENT APPELÉE RACINE DE DISETTE. — La culture de la racine de disette (Mangel-wurzel) doit être très-considérable dans les Etats-Unis, et on en dit beaucoup de bien comme aliment des animaux. Tout sol lui conviendra pourvu qu'il soit riche et la saison favorable. Je l'ai vu cultivée en

Canada, mais non pas en grand, ni avec beaucoup de succès. La préparation du sol peut en général être la même pour la carotte et le panais; c'est une plante dont le retour est moins certain que celui des pommes de terre et des carottes, et son produit ne sera pas plus profitable même dans les circonstances les plus profitables. Selon Thaër elle a dix pour cent de matière nutritive, et elle est à cet égard au foin comme vingt est à quarante-six. On dit que cette racine est un excellent aliment pour des vaches à lait, qu'elle augmente la quantité du lait et en améliore la qualité. Elle est aussi ou au moins presque aussi difficile à emmagasiner que le navet, et c'est une grande objection aux racines tendres et aqueuses dans des hivers comme ceux du Canada. Des pommes de terre, des carottes, des panais, des navets de Suède se conserveront mieux qu'aucune autre racine, si on les met dans des caves, des caveaux ou des fosses bien à l'abri des injures de la saison. — *Traité d'Agriculture.*

SUCRE D'ÉRABLE. — Il s'est fait cette année dans le district de Québec, une quantité considérable de sucre d'érable, le temps s'étant comporté si admirablement pour cela. On nous assure qu'un bon nombre de cultivateurs de St. Joseph et de St. François de Beauce ont fait de trois à cinq mille livres de sucre. On compte qu'il ne s'est pas fait moins de 300,000 livres de sucre dans ces deux paroisses. On n'a pas connaissance d'une pareille récolte depuis très-longtemps. — *Journal de Québec.*

DU BLÉ. — Nous voyons par un journal de Kingston qu'il vient d'être acheté, pour les Etats-Unis, au moins 100,000 minots de blé du Canada. Ce journal remarque avec beaucoup de raison que le pays souffre par ce commerce un dommage immense. Car on envoie ainsi à l'étranger les produits de nos terres, sans les avoir soumis à l'action des moulins, etc., pour en faire des objets d'exportation plus profitables et par là même plus capables de répandre l'abondance dans nos campagnes.

JOURNAL D'AGRICULTURE

ET

PROCÉDÉS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU B.-C.

MONTREAL, JUIN, 1848.

Le rédacteur de l'*Aurore des Canadas* dit avoir reçu plusieurs correspondances au sujet du *Journal d'Agriculture*, et il nous fait savoir dans son *Feuilleton du cultivateur* (que nous donnons à la page 170) ce que contiennent ces correspondances. Nous sommes bien obligé à notre confrère des remarques qu'il fait au sujet du *Journal*, mais nous lui ferons observer que ses correspondants, qui peuvent avoir des suggestions à faire pour notre journal, feraient bien mieux de s'adresser directement à nous; le public pourrait alors connaître ses amis agricoles. Nous ajouterons que les correspondants de l'*Aurore* ne devraient pas se contenter de nous faire dire par ce journal que telle et telle chose devrait être faite, mais ils devraient eux-mêmes donner l'exemple, et nous faire tenir quelques-uns de leurs productions agricoles. Car il n'y a rien de tel que l'exemple pour engager à faire une chose.

Pour aujourd'hui nous répondrons que, relativement à l'intérêt du *Journal d'Agriculture*, intérêt qui, selon le correspondant, augmenterait, "si nous mettions nos marques autant que possible à la portée du commun des lecteurs," nous croyons que le correspondant se fait illusion. Car il faut bien remarquer que les personnes, qui souscrivent au *Journal d'Agriculture* sont presque toutes des personnes instruites; ce sont les notables de chaque paroisse. Ces personnes, avec l'éducation qu'el-

les ont en général, ne peuvent donc pas manquer de saisir ce que renferme le *Journal d'Agriculture*, puisque nous y employons le langage ordinaire de la conversation ou tout au plus le langage du journalisme. Si quelquefois, nous sommes obligé d'y insérer des articles un peu plus savants que d'autres, nous ne voyons pas pourquoi on nous en ferait un crime; car il ne faut pas oublier que, parmi nos lecteurs, il s'en trouve un grand nombre qui aiment bien à avoir des articles un peu moins élémentaires; et puis ces articles ordinairement ne tiennent qu'une place bien peu considérable dans chaque livraison. D'ailleurs encore une fois, si nous sommes obligé par temps de publier un plus grand nombre d'articles étrangers, la faute en est, non pas à nous, mais à ceux mêmes qui se plaignent et qui pourtant ne contribuent pour rien à l'intérêt du *Journal*. La faute en est à ceux qui, pouvant parler avec connaissance de cause et étant placés de telle sorte que leurs écrits pussent être du plus haut intérêt et de l'utilité la plus grande, se contentent de lire et d'étudier eux-mêmes, sans faire part à leurs compatriotes de leurs observations et de leurs connaissances. La faute en est enfin à l'apathie qui règne généralement parmi nous pour tout ce qui ne nous intéresse pas chacun d'une manière tout à fait particulière; nous ne sentons que ce qui a trait à nos intérêts individuels; mais pour ce qui a rapport à la prospérité générale de nos compatriotes, si parfois dans un moment d'enthousiasme nous semblons y pourvoir d'une manière sérieuse et durable, ce n'est bien souvent que l'œuvre du moment; car avant quelques semaines, nous retournons tous à notre apathie, à notre quasi-léthargie. Pour nous, nous sommes bien aise que le correspondant de l'*Aurore* nous ait ainsi fourni l'occasion de mettre le doigt sur une des plaies de notre pays; ces quelques ro-

marques réveilleront peut être quelques amis de l'agriculture, et les porteront peut être à tâcher, par leurs nombreux et utiles articles pour notre journal, à nous donner un démenti. Nous le souhaitons bien sincèrement dans l'intérêt de l'agriculteur et dans celui du pays en général, qui vraiment a besoin d'avancement sous le rapport industriel et agricole.

— 0 —

Le *Witness* de Montréal nous faisant une invitation spéciale de reproduire un article qui se trouve dans ses colonnes et qui a rapport à la manière d'élever les moutons dans le Bas-Canada, nous nous en faisons un plaisir, et en donnons de suite la traduction, recommandant spécialement ce sujet à l'attention de nos lecteurs. L'éleve des moutons en effet est une chose qui est trop négligée parmi nous ; il est temps que nous sortions de notre apathie, et que nous cessions de demeurer stationnaires. Par le temps qui court, le peuple qui s'arrête doit périr.

Virtue Roadhead, 27 avril 1848.

Cher Monsieur,

...L'état misérable auquel sont continuellement réduits les moutons, ces animaux si utiles, et cela grâce au manque de savoir ou à la négligence de ceux à qui en est confiée l'élevage, est réellement à déplorer. On a peine à croire, sans en avoir été le spectateur, les tortures presque continuelles auxquelles ils sont exposés par leurs maîtres ignorants ou sans pitié. On serait porté à croire que les agriculteurs du Bas-Canada élèvent des moutons pour les tourmenter et les rendre malheureux. D'abord on n'en retire aucun profit ; ceux d'entre eux qui peuvent se traîner à cette saison ont une liberté sans frein, et ne cessent d'errer ; ce qui leur fait tôt ou tard un grand dommage. Aussitôt que l'herbe (braird) est assez

longue pour qu'ils puissent la brouter, ils sont mis avec une demi-douzaine ou plus de porceaux dans un petit enclos que l'on peut appeler une espèce de prison. Toute l'herbe disparaît bientôt, et la faim se faisant sentir, ils se précipitent hors de l'enclos et alors commencent les châtimens qui font peine à raconter. Le premier consiste à réunir quatre morceaux de bois d'environ trois pieds de long et à environner le col de l'animal, de manière qu'ils le tiennent bien serré. Un troupeau de moutons arrangés ainsi a une apparence tout à fait comique. Mais très-souvent cela ne suffit pas ; ils parviennent à se glisser sous les clôtures et à s'échapper encore. Alors on leur met le sabot au vif, ou bien on leur attache deux pattes ensemble. Très-souvent on plie une de leurs pattes de devant et on l'attache ainsi un peu au-dessus du genou, ce qui ordinairement réussit à merveille ; car l'animal se trouve alors obligé de se coucher pour que sa patte soit à peu près dans sa position naturelle. Chaque fois que je vois un pareil spectacle, je suis toujours porté à aller délivrer ces pauvres animaux ; mais comme ce serait là me mêler de ce qui ne me regarde nullement, je ne le fais pas, et les moutons demeurent ainsi jusqu'au mois d'octobre ou de novembre, où ils ont un peu de répit. Mais ils ont encore à subir certains autres traitements, non moins révoltants et contre nature, que ceux plus haut mentionnés. Aussitôt que l'hiver arrive, on les enferme dans un endroit petit et malpropre, où leur fumier s'accumule pendant des mois et des mois ; et s'ils ont reçu un peu de paille dans le commencement, elle entre en fermentation, et l'on n'a nullement soin d'aérer. Ouvrez la porte de ces étables à moutons dans un jour d'hiver, clair et froid, et alors vous verrez les gaz s'échapper par l'ouverture comme la fumée d'un canon, et les moutons sortir presque suffoqués

et tous en transpirations et bientôt trembler de froid. Leur nourriture est la paille des pois qui ne contient que peu de matières nutritives. La faim qu'ils éprouvent et les ordures dans lesquelles ils vivent, font qu'ils sont la proie d'un essaim de poux et autres vermines qui les dévorent si bien qu'au milieu de mars qu'ils sont presque dépouillés de leur laine, et ceci arrive même chez des cultivateurs qui ont de grands troupeaux de moutons. Réfléchissons un instant à une demi-douzaine de ces pauvres animaux qui sont exposés tantôt au froid le plus vif et tantôt à la chaleur la plus grande, qui sont mal nourris, et qui mangent de la neige au lieu de boire de l'eau ! Un pareil spectacle nous porterait à croire que c'est une expérience sur l'acte de mourir silencieusement.

Il n'y a, monsieur, rien de difficile dans la manière d'élever en Canada un petit troupeau de moutons, de manière qu'il soit une source de plaisir et de profit. On peut de suite profiter de mes remarques. Mettons les moutons soigneusement enfermés, mais en plein air autant que possible ; qu'on les nourrisse régulièrement trois fois par jour ; que leur nourriture soit propre et nourrissante, comme des navets ou des carottes, et du foin de trèfle autant qu'il leur en faut, mais pas plus ; parlons-leur avec douceur, et ne nous fâchons jamais contre eux, quand même ils courraient sur nous et nous renverseraient. De cette manière, les plus entêtés d'entre eux se soumettront en peu de jours, et ils iront partout où l'on voudra les mener. Quand l'herbe est assez longue, on doit les conduire au pâturage, et fermer les barrières après eux. J'aime mieux leur montrer à me suivre que les y forcer en les traînant ; l'idée en est plus tendre et plus pratique.

(A continuer.)

LA CAROTTE.

Comme on nous invite à parler des carottes, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner l'article suivant, qui est de la composition de M. EVANS. Le nom de M. EVANS doit suffire pour le recommander. Quant à nous, nous n'ajoutons rien à cet article, car il fait connaître suffisamment l'avantage de la culture de la carotte et l'explique en termes assez clairs :

Le climat et une grande quantité du sol du Canada est très favorable à la culture des carottes, et dans un sol convenable elles donneront plus de produit précieux, qu'aucune plante bulbeuse quelconque. La meilleure espèce pour la grande culture est la carotte longue et rouge ou la carotte des champs. Le meilleur sol pour la carotte est une terre grasse profonde et sablonneuse ; un pareil sol devrait au moins avoir un pied de profondeur et être également bon depuis la surface jusqu'au fond. Des terres marécageuses ou tourbeuses, si elles sont bien égoutées, produiront de bonnes carottes. La carotte des champs ne réussira dans aucun autre sol.

En préparant la terre pour la carotte il est nécessaire de la labourer avant l'hiver, pour que la gelée puisse la pulvériser. En printemps on devrait la bien labourer une autre fois à la profondeur de 10 à 12 pouces et une deuxième fois en labourant en large s'il est possible. Je recommanderai d'enterrer le fumier bien pourri ou du composte en automne. Dans quelque temps qu'on y emploie du fumier, il devrait être de cette nature. Lorsque la terre est bien pulvérisée en printemps on devrait la distribuer en sillons peu profonds, de la grandeur de ceux qu'on fait pour les pommes de terre ou les navets. Un rouleau de bois léger devrait y être passé pour égaliser le dos des sillons et là-dessus on peut semer deux rangs de semence à 6 ou 8 pouces de distance. Les rangs dans lesquels on dépose la graine devraient être d'un pouce de profondeur et faits avec un instrument de bois ou un rateau à deux larges dents de 6 à 8 pouces de distance, et qu'on peut traîner le long des sillons et ainsi former

les rangs. On y sème alors la graine à la main, et on la couvre par le moyen d'un rateau ou une houe légère. La culture postérieure et le sarclage seront bien plus faciles à faire, lorsque la carotte est semée de cette manière. Un double rang de plantes viendra dans chaque sillon.

Quelques fermiers anglais pour préparer la graine à être semée mêlent 2 livres de graine bien propre à un minot de sable bien fin ou de terreau, ce qui suffira par acre, et ils font cela quelques jours avant de semer, en ayant soin de brasser le tout chaque jour, et d'arroser d'eau la surface du tas chaque fois qu'on brasse, pour que chacune de ses parties soit également humectée, et que la végétation ait également lieu dans tout le tas. Il y a un grand avantage à préparer les semences si longtemps avant de la semer, car elle avance la végétation par ce procédé; elle reste seulement peu de temps dans la terre, et est plus capable de résister à ces bribes nombreuses de mauvaises herbes dans le sol, dont les grains sont d'une végétation plus rapide. Les égoûts de fumier sont souvent employés pour arroser le tas.

Après avoir pour la première fois éclairci et pioché, les plantes qui sont arrachées plus tard peuvent être données aux cochons et fourniront une nourriture considérable de cette manière, de chaque acre. Les plantes devraient être de 6 à 8 pouces de distance dans les rangs, et si la distance est plus grande il n'y aura pas de mal.

On arrache les carottes ordinairement vers la fin d'octobre : on peut faire cela soit à la bêche soit à la fourche à 3 dents. On coupe les têtes, et les racines laissées en tas séparés sont ensuite emportées dans des charrettes. Les têtes aussi devraient être données aux bestiaux. Dans un sol sableux les carottes se conserveront jusqu'au printemps suivant sans souffrir des gelées. Elles ne chauffent pas si facilement que les navets, mais plus que les pommes de terre; elle se conserveront bien dans des caveaux qui ne sont pas trop chauds; mais c'est dangereux d'en laisser une grande quantité ensemble dans des caves ou des caveaux. Elles doivent être parfaitement sèches avant de les emmagasiner, et celles dont on veut se servir avant le 1er janvier peuvent rester dans un bâtiment quelconque qui est

bien clos; on aura soin de les couvrir de foin ou de paille, car une petite gelée ne fera pas de dommage à celles qui doivent servir immédiatement. Il sera donc seulement nécessaire de trouver de la place dans la cave à celles dont on aura besoin en janvier, février, et mars; car ce qui en est requis en printemps peut rester en terre dans la plupart des situations. L'acre peut en donner entre 2, 5 ou 600 minots dans un sol et avec une culture convenables, et elles n'exigent pas plus de frais que les pommes de terre.

L'usage de la carotte pour nourrir les animaux de travail et les cochons a été expliqué par M. Burrows, fermier anglais, de la manière suivante :—« Je commence à arracher la carotte dans la dernière semaine d'octobre, parce que vers ce temps je cesse ordinairement de nourrir mes chevaux de luzerne, et n'ai plus d'autre ressource pour hiverner mes carottes et une portion convenable de foin, jusqu'à la première semaine de juin quand la luzerne est de nouveau parée à être coupée. En réduisant cette pratique en système, j'ai été à même de garder dix chevaux de voiture durant les mois d'hiver pendant les dernières six années, sans leur donner aucun grain quelconque, et j'ai en même temps fait une grande épargne de foin. Je donne la carotte à mes chevaux de voiture à raison de 70 livres par jour à chacun, sans leur en accorder autant dans les courtes journées de l'hiver. Les hommes auxquels le soin des chevaux est confié coupent quelques carottes dans le foin ou la paille hachée et dans le rebut des granges; ils donnent le reste des carottes en entier vers la nuit avec une petite quantité de foin dans leurs crèches; et avec cette nourriture mes chevaux jouissent d'une santé non interrompue. Je fais mention de ceci, parce que quelques personnes semblent croire que des carottes données seules sont dangereuses à la constitution des chevaux; mais la plupart des préjugés des hommes n'ont pas de meilleure source et sont acceptés au hasard ou hérités des ancêtres. J'ai tellement réussi avec les carottes comme nourriture d'hiver des chevaux, qu'à l'aide de la luzerne comme aliment d'été, j'ai pu prouver par des expériences faites sous ma surveillance personnelle,

qu'un bon cheval d'attelage de Norfolk, qui avait fortement travaillé la valeur de deux journées par jour en hiver et en été, peut être entretenu toute l'année avec le produit d'un acre de terre. J'ai aussi employé très-avantageusement les carottes à la nourriture des cochons pendant l'hiver, et j'ai par ce moyen fait de ma paille un excellent fumier, sans l'aide des bêtes à cornes ; les cochons ainsi nourris sont vendus à Londres comme cochons qui ne tettent plus (porkers).” Une autre circonstance très en faveur de la carotte c'est qu'elle n'a pas besoin d'être cuite, comme la pomme de terre, pour être donnée aux chevaux, aux bestiaux et aux cochons, quoique sans doute elle serait plus avantageuse comme nourriture, étant cuite. On dit que dans la distillerie la carotte contenant plus de matière sucrée donne plus d'esprit que la patate : la quantité ordinaire est de 12 gallons par tonne. Un minot pèsera 42 livres, et quelquefois plus. Si donc un acre produit 3 ou 400 minots, ce retour sera égal à six ou huit tonnes de carottes, à 50 minots par tonne, et donnera de 70 à 100 gallons d'esprit par acre, en même temps qu'il y aura un rebut considérable pour la nourriture des animaux.

Je ne crois pas nécessaire de donner aux chevaux journellement une si grande quantité de carottes qu'en donne M. Burrows. Trois quarts de minot ou un minot à de grands chevaux suffira, c'est-à-dire de 32 à 44 livres par jour. Je crois que 3 ou 4 minots de carottes seront égaux à 1 minot à peu près d'avoine canadienne de qualité ordinaire, pour la nourriture des chevaux, et par là on peut exactement évaluer la valeur comparative d'un retour d'avoine et de carottes. Il est si nécessaire que la culture des légumes soit introduite dans notre système d'agriculture, que chaque fermier qui a un sol convenable devrait cultiver la carotte. Il est impossible de conduire avec succès et profit la culture sans légumes, du guérêt d'été et l'engrais des bestiaux en due proportion : et nos légumes devraient être tels qu'elles puissent remplacer convenablement le grain dans l'engrais.

luzerne. Cette plante est trop peu connue parmi nous ; voilà pourquoi nous recommandons à nos lecteurs l'extrait que nous faisons à ce sujet. Comme nous le voyons par un journal d'agriculture français, dans certaines parties de la France on fauche la luzerne quatre fois par année. Néanmoins l'article suivant dit qu'on peut toujours en Canada la faucher trois fois.—Un de nos amis de la campagne nous apprenait l'autre jour qu'il a semé cette année de la luzerne, et que le 24 mai elle était déjà en fleur. Il nous a promis à ce propos une correspondance pour plus tard ; nous espérons qu'il tiendra sa promesse. En attendant, contentons-nous de lire ce qui suit, et pénétrons-nous bien de l'idée que nous devons mettre à profit tout ce que nous y pouvons trouver d'applicable et d'avantageux à notre pays.

DE LA LUZERNE.

La luzerne est une plante perpétuelle à grande racine, qui pousse beaucoup de petits rejetons semblables à celles du trèfle, avec des pointes de fleurs bleues ou violettes. L'Europe méridionale est sa patrie. Elle est beaucoup cultivée en Perse et à Lima, où on la fauche toute l'année ; elle est aussi très-ancienne en Espagne, en Italie et dans le midi de la France, d'où elle fut introduite en Angleterre en 1657. Actuellement elle n'est cultivée que dans peu d'endroits en Angleterre, particulièrement dans le comté de Kent. Elle a été introduite dans les Etats-Unis, où on en fait grand cas comme plante herbacée. En Angleterre on objecte à cette plante, qu'elle est moins vigoureuse que le trèfle rouge, qu'elle exige plus de temps avant d'être en pleine crue, de très-grands soins pour la nettoyer des mauvaises herbes et par ces raisons et plusieurs autres, on croit qu'elle n'est pas propre à être cultivée en grand et à entrer dans un système d'assolement ou dans une grande culture. Ce qu'on appelle la luzerne jaune est une plante plus vigoureuse et plus grossière que celle qu'on vient de décrire ; elle est com-

Nous extrayons du *Traité d'Agriculture Canadien* l'article suivant qui traite de la

mune dans plusieurs parties de l'Angleterre, mais cultivée nulle part excepté dans quelques terres pauvres en France et en Suisse.

La luzerne a besoin d'un sol sec, friable, un peu sableux et dont le sous-sol (fond) est de la même bonté. Si ce dernier n'est pas bon et profond, c'est en vain que l'on cultive la luzerne. Un sol sec et riche est le mieux calculé à donner une bonne récolte de luzerne. On prépare le sol en le labourant profondément et le pulvérisant le plus qu'on pourra ; et le moyen le plus court est de le bêcher à 2 ou 3 pieds de profondeur, enterrant une bonne couche de fumier au milieu ou au moins à un pied de la surface. C'est la pratique dans l'île de Guernesey où la luzerne est très-estimée. La luzerne veut un climat chaud et sec ; et celui du Canada en été doit bien y répondre, mais il y aurait grand danger d'endommager les racines dans les sévères gelées de l'hiver. Le temps le plus propice à la semence de la luzerne est en printemps aussitôt qu'il est possible, parce qu'alors les plantes peuvent être entièrement établies avant que la saison ne devienne trop chaude.

On sème la luzerne à la volée ou au sillon, avec ou sans un autre grain pour la première année. On préfère en général la semence à la volée avec une petite semence d'orge ou d'autres grains de printemps ; 1o. parce que la luzerne, lorsqu'elle lève, est très-sujette à être mangée par les pucerons contre lesquels la crue du grain est une protection. La valeur de la récolte du grain est un objet qui mérite d'être considéré, et qui est obtenu pendant la première année de la crue de luzerne, qui elle-même ne produit que très-peu la première année, quand même on ne la sèmerait pas avec d'autres grains. La quantité de graine semée en Angleterre où l'on adopte la méthode de semer à la volée, est, dit-on, de 15 à 20 livres par acre (1) et de 8 à 10 si l'on sème en sillons. Je crois que la moitié de cette semence suffirait en Canada. La graine est plus grande, plus pâle et plus chargée que celle du trèfle, et on doit faire surtout attention à l'avoir parfaitement jeune, vu que la graine de deux

ans ne lève pas bien. On la couvre à la même profondeur que le trèfle. La culture subséquente de la luzerne semée à la volée consiste dans le hersage pour détruire les mauvaises herbes ; dans l'usage du rouleau, après avoir hersé, pour égaliser le sol pour la faux, et telle application de fumier que l'état des plantes parait exiger. On recommande surtout la cendre, le gypse (1) et l'engrais liquide de toute espèce. Une couche légère de fumier chaque année en printemps est très-avantageuse. On commence dès la deuxième année à la herser avec une herse légère, dans les années suivantes avec une herse plus pesante ; et cette opération devrait se faire en printemps et à la fin de l'été ; toutes les mauvaises herbes devraient être soigneusement ramassées et éloignées.

Pendant la première année l'application de la luzerne est la même que celle du trèfle. La pratique principale et la plus avantageuse c'est d'en nourrir à l'étable les chevaux, les bestiaux et les cochons. Tout le monde s'accorde à en faire l'éloge comme aliment des vaches, qu'elle soit verte ou sèche. On la dit supérieure au trèfle tant pour augmenter le lait et le beurre que pour en améliorer le goût. Quant à son usage lorsqu'elle est verte, on doit prendre les mêmes précautions qu'avec le trèfle vert, de ne pas en donner trop à la fois aux animaux, surtout lorsqu'elle est humide.

Le produit de la luzerne à trois fauchaisons par saison est à ce que l'on prétend de trois à cinq et même de huit tonnes par acre. En nourrissant dans l'étable, un arpent suffit à trois ou quatre vaches durant la saison ; il faut pourtant dire que le produit est égal en volume et en valeur à une récolte entière de trèfle rouge ; donc, continuée annuellement pendant 9 ou 10 ans (sa durée ordinaire dans un état productif) à la seule dépense du hersage, roulage et de l'engrais, elle serait d'assez d'importance au fumier qui a un sol convenable, pour semer un peu de luzerne dans le voisinage de ses bâtiments. Pour en avoir la graine on traitera la luzerne précisément comme le trèfle rouge ; elle se bat plus aisément, parce que les graines se trouvent

(1) L'acre vaut un arpent et demi.

(2) Le gypse n'est autre chose que le plâtre.

dans de petites cosses, qui se séparent facilement sous le fleau, la machine à battre ou le moulin à trèfle.

Le produit nutritif de la luzerne, selon Sir H. Davy, est de 2½ par cent et il est à celui du trèfle et du suin-foin comme 23 est à 39. Ce résultat ne s'accorde pas bien avec les forces nutritives supérieures attribuées à la luzerne. Le trèfle rouge produit en Canada, ainsi que l'expérience le prouve, une récolte abondante et certaine, qui n'exige aucune culture subséquente. Je suis persuadé que le fermier le trouvera plus avantageux que la luzerne.

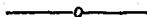


Les journaux annoncent depuis le commencement de mai le départ pour le Saguenay d'une colonie de Canadiens, sous la conduite du Rév. M. Boucher, curé de St. Ambroise. Cette nouvelle a dû causer une grande joie au cœur de ceux qui s'intéressent à l'établissement du pays, et à sa prospérité agricole et industrielle. Ce que nous regrettons cependant à l'heure qu'il est, c'est l'espèce d'engourdissement qui s'est emparé des citoyens. Ils avaient pourtant accueilli avec le plus grand enthousiasme la belle entreprise de la colonisation des townships, mais ce n'a été que l'affaire d'un instant; l'enthousiasme est passé et le public n'entend plus parler de la belle et grande œuvre. Néanmoins nous espérons qu'elle n'est pas abandonnée, et que les messieurs qui se sont chargés de la mener à bonne fin ne manqueront pas de zèle, et rencontreront partout l'appui et le concours de tous les citoyens.



Nous ne croyons pas devoir faire sortir la sixième livraison du *Journal d'Agriculture*, sans dire un mot d'un de nos correspondants, qui est M. L. A. HUGUET-LATOUR. Comme nos lecteurs ont dû le voir, c'est à M. LATOUR qu'ils doivent les Observations Météorologiques qui se trouvent dans chaque livraison du *Journal*, observa-

tions si considérables et si utiles. Outre cela, M. LATOUR a fourni plus d'une fois des correspondances pour le *Journal d'Agriculture*, et nous devons aujourd'hui le reconnaître publiquement. Car, parmi nous, les hommes, qui travaillent à l'avancement et à l'instruction de l'agriculteur, sont si rares, que ceux qui s'y adonnent doivent être signalés d'une manière particulière. Aussi lui offrons-nous nos sincères remerciements, et l'encourageons-nous à persévérer; son exemple engagera peut être d'autres à l'imiter. Et en passant, pour les "faits chronologiques d'agriculture" qui sont le fruit de ses recherches, nous invitons nos amis et les amis de l'agriculture, à nous faire part de leurs recherches sur ce point, afin que la suite de ces faits soit encore plus correcte et qu'il n'y ait pas de lacunes.



Nos lecteurs remarqueront que nous terminons aujourd'hui la suite des excellents articles de M. DE DOMBASLE sur la culture de la betterave. Comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, nous laissons à nos lecteurs le soin d'appliquer eux-mêmes les recettes, etc., qui se trouvent dans le journal. Très-souvent il y est fait des calculs en mesures différentes de celles du pays; c'est à eux à les réduire, afin d'en pouvoir faire l'application. D'ailleurs nous avons ordinairement donné les mesures correspondantes usitées en Canada, et nous nous proposons plus tard de donner un tableau à cet effet.



☞ Le correspondant, qui nous décrivait si bien les opérations de la récolte du sucre d'érable, garde depuis bientôt deux ou trois mois un silence profond. Ne trouverait-il pas encore par hasard quelques instants de ses loisirs à consacrer à la composition d'une correspondance pour le *Journal d'Agriculture*? Nous croyons que oui; aussi

nous attendons-nous qu'il nous enverra pour le mois de juillet une nouvelle communication. Nous ne lui indiquons aucune branche spéciale ; mais s'il désirent que nous lui indiquassions un sujet en particulier, nous lui dirions : parlez-nous de la laiterie !

Dans ce numéro se trouvent encore des questions et réponses agricoles qui paraissent plaire généralement. Nous devons cependant faire remarquer qu'étant faites en France, dans un pays dont le climat diffère presque partout de celui du Bas-Canada, il faut souvent ici y avoir égard, si l'on veut en profiter.

Nous trouvons dans le *Transcript* de cette ville la correspondance suivante, que nous nous faisons un plaisir de reproduire. Ce sont des correspondances comme celles-là qu'on ne devrait pas négliger d'envoyer pour le *Journal d'Agriculture*. Mais hélas ! nous n'en recevons que bien rarement. A qui la faute ?

POUR EMPECHER LES PATATES DE POURRIR.

Répandez un peu de chaux délayée sous le plant, et recouvrez celui-ci de deux pouces de terre, sur la surface de laquelle vous répandez encore de la chaux, en quantité égale à environ soixante-sept minots par arpent. La chaux que l'on met sur la surface peut être en poudre, mais celle que l'on place sur le plant doit être délayée. Depuis trois ans, j'ai mis cette recette en pratique, et je n'ai pas eu une seule patate pourrie là où j'avais mis de la chaux, bien que mes voisins en perdissent une grande quantité. Et bien plus, deux récoltes de suite, j'ai planté des patates dans un terrain chaulé et d'autres dans un terrain qui ne l'était pas ; eh bien ! j'ai trouvé celles-ci pourries ; et quoiqu'elles eus-

sent d'abord aussi belle apparence que les autres, à la fin de novembre j'en avais perdu les trois quarts qui étaient pourries.

La dépense additionnelle de la chaux n'est que peu considérable, et d'ailleurs la récolte suivante récompense amplement, et la terre se trouve améliorée pour cinq ou six ans. Dans un journal de New-York, un correspondant écrit qu'il a fait usage de cette méthode, et qu'il a toujours ainsi recueilli soixante-dix minots de patates par arpent de plus que ses voisins qui n'employaient pas la chaux. Deux de ceux-ci, témoins de ce fait, emploient eux-mêmes la chaux et ils assurent que depuis ce temps toutes leurs patates sont saines et bonnes, bien que les autres cultivateurs continuent à se plaindre encore de la perte qu'ils font par la pourriture de leurs patates.

M. Evans, qui est une autorité en fait d'agriculture, recommande l'usage de vieux mortier, et il a raison, au moins pour les lieux où l'on peut s'en procurer. Mais comme la chaux se rencontre partout, on devrait s'en servir généralement.

JOHN MERLIN.

Hemmingford, 1er mai 1848.

LE BLÉ EN FRANCE. — Le prix du blé n'a peut être jamais été aussi bas en France qu'il l'est en ce moment.

Le tableau des mercuriales publié le 1er mai par le *Moniteur*, donne pour le cours le plus élevé (1re classe, sud-est) 18 fr. 38c. et pour le cours le plus bas (4e classe, nord-ouest), 12 fr. 70c. La moyenne générale est pour les huit classes, de 15 fr. 30c.

A pareille époque de 1847, le prix moyen était de 39 fr. 67c. ; en 1846, il se tenait à 21 fr. 64c., et en 1845, à 17 fr. 75c. Le cours actuel, en somme, est d'environ 20 pour 100 au-dessous du prix moyen habituel du froment en France, qu'on évalue

à 19 fr. Après une année de cherté et une autre de disette, un pareil bon marché était incalculable ; car il est sans exemple dans le passé. L'année, en outre, s'annonce sous les plus favorables auspices.

REMARQUES

POUR LES MOIS DE MAI ET DE JUIN.

Le mois de mai a été à peu près ce qu'on croyait qu'il serait ; un mois de beau temps. Lorsque nous disons beau temps, nous entendons un temps favorable à la végétation et aux travaux de la campagne. Aussi à l'heure qu'il est les champs ont la plus belle apparence, et l'on peut s'attendre à une récolte abondante. Si l'on en juge par le sucre d'érable, le cultivateur n'aura pas à se plaindre ; car cette année il s'est fait dans le pays plus de sucre d'érable que depuis longues années. Sur les marchés de Montréal, il se vend de 7 à 8 sous, et sur ceux de Québec de 6 à 7 sous. C'est encore là un prix assez élevé, mais si nos cultivateurs voulaient se donner la peine de clarifier leur sucre, au lieu de 6 sous, ils le vendraient de 11 à 12 sous. Mais actuellement ce sont les étrangers qui profitent de notre peu d'avancement et de connaissance sous ce rapport. Ceci nous rappelle un fait qui a eu lieu durant ce mois dans le Haut-Canada. Il paraît que pas moins de 100,000 minots de blé y ont été achetés par des spéculateurs américains, qui les ont emmenés aux Etats-Unis. Qu'est-il arrivé ? C'est que les Américains ont fait pour eux un profit qui certainement devait nous appartenir. Il ont fait moudre leur blé ; ils en ont fait de la fleur, qu'ils vendent de 28 à 30 chelins le quart, outre que les frais de la main-d'œuvre demeurent chez eux. Pour nous, sans compter que nous avons ainsi perdu de l'emploi pour la population, il faut bien nous souvenir que

cette fleur qui provient des 100,000 minots de blé du Haut-Canada reviendra et sera vendue dans le pays, et les Américains en emporteront encore les profits. C'est là un avertissement pour nous d'être plus industrieux à l'avenir ; nous devons toujours avoir pour nous guider la vérité suivante à la mémoire : " Nos produits ne doivent sortir du pays que sous la forme la plus perfectionnée qu'il nous est possible."

Nous disions plus haut que l'apparence de la campagne est magnifique. Nous devons ajouter que c'est une raison très forte pour les cultivateurs de redoubler de vigilance et d'activité. Dans les années ordinaires, on se donne mille peines, afin de pouvoir s'assurer une récolte suffisante pour les douze mois. Mais cette année, il en est bien autrement. Le printemps favorable, que nous avons eu, a commencé plus à bonne heure que de coutume. Par conséquent, les cultivateurs actifs et intelligents doivent, à l'heure qu'il est, être plus avancés que les années précédentes. Ils doivent donc avoir plus de loisirs à consacrer à veiller sur leurs semences, etc., et ce serait impardonnable de leur part de ne redoubler pas de vigilance cette année. Car, à part les raisons ci-dessus énumérées, nos lecteurs et les cultivateurs en général doivent se souvenir que le trouble et la guerre règnent actuellement dans une grande partie de l'Europe. Cette agitation et ces commotions nuisent aux progrès de l'agriculture ; elles paralysent les efforts des habitants des campagnes et les empêchent de se livrer comme par le passé à leurs travaux agricoles. D'où l'on voit que nécessairement il devra y avoir en Europe un déficit dans la somme des produits de la terre, et que, les hommes continuant à y avoir besoin de se nourrir, quelqu'autre partie du monde devra venir à leur secours. L'Amérique, si fertile et si étendue, comprendrait bien mal ses intérêts, si elle ne

faisait de grands efforts pour approvisionner l'Europe en cette occasion ; elle en a le pouvoir, elle le doit. Le Canada, qui certes ne manque pas de fertilité, devra fournir son contingent, et voilà un motif puissant pour l'agriculteur canadien de s'adonner cette année à ses travaux avec plus de constance, d'énergie et d'activité. Car c'est son intérêt qui est en jeu ; s'il sait profiter de la circonstance, s'il s'assure une abondante récolte, il est certain d'en disposer fort avantageusement, nous dirions presque au poids de l'or.



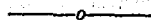
Durant l'année 1847, il y a eu d'exporté du port de Montréal : 4,017 quarts de perle, 11,111 de potasse, 297 de pommes ; 22,847 minots d'orge, 1,587 de fèves, 745,111 de blé-d'inde, 156,154 d'avoine ; 706 quarts de bœuf, 281,099 de fleur, 624 de graine de lin, 2,621 de fleur de blé-d'inde, 2,010 de lard, 300 de graine de trèfle ; 12,423 tinettes de beurre, 370 boîtes de verre, 261 boîtes de fromage, 203 quarts de saindoux, 40 boîtes de miel, 9,046 minots de pois et 1,081,968 minots de blé.

Comme nos lecteurs le voient, tels sont les objets d'exportation de l'an dernier. A coup sûr, ils sont trop peu multipliés, et la quantité de chacun est trop peu considérable. Outre cela, comme nous l'avons déjà dit, nous ne devrions jamais exporter, ou le moins souvent possible, les objets que nous pouvons améliorer. De cette manière, notre exportation deviendrait beaucoup plus productive, sans compter que ce serait un excellent moyen et à peu près le seul de mettre l'industrie de notre pays sur un niveau avec celles des pays étrangers.

Nous remarquons dans ce qui précède qu'il n'a été exporté de Montréal que 12,423 tinettes de beurre dans l'année 1847. Si nos cultivateurs voulaient s'en donner la

peine, s'ils voulaient le moins du monde réfléchir et penser à leurs intérêts, ce chiffre devrait se porter en peu de temps à 40,000 et 50,000 tinettes. Ce que nous disons là du beurre, nous le disons en général des autres objets d'exportation.

Avant de terminer, nous voulons attirer l'attention spéciale des cultivateurs sur la culture des pommes. Si les cultivateurs du district de Montréal en particulier savaient mettre à profit la réputation qu'ont les pommes de ce district, s'ils s'adonnaient à leur culture avec persévérance et énergie, nous n'aurions certainement pas à dire que pour Montréal cette exportation s'est bornée durant une année à 293 quarts de pomme. Nous ne faisons qu'effleurer ces sujets, car nous n'avons pas l'espace nécessaire pour nous étendre davantage, et d'ailleurs la saison n'est pas la plus propice à ces observations. Nous y reviendrons cependant un peu plus tard.



Nous apprenons avec plaisir qu'à Kamouraska, on vient de s'organiser pour la colonisation des townships. Nous en sommes bien aise ; c'est par l'activité et l'énergie, non par l'indolence, que l'on peut faire de grandes choses. Les townships sont là qui ne demandent que notre jeunesse pour pouvoir nous fournir de richesses immenses ; pourrions-nous reculer ? Pendant que nous sommes obligés actuellement de subdiviser nos terres à l'infini, et que nous avons peine à récolter assez pour nous soutenir, ne devons-nous pas profiter d'un débouché aussi favorable que celui des townships ? Ne devons-nous pas y envoyer au plus vite notre surplus de population ? Nous ne pouvons pas hésiter ; notre intérêt particulier et celui du pays en général le réclament ; nous ne saurions résister davantage. Aussi espérons-nous pouvoir au mois de juillet annoncer que bien des pa-

roisses ont déjà suivi le bel exemple de Kamouraska et qu'elles s'organisent rapidement, pour coopérer à la réalisation du grand projet de la colonisation des townships.

Le 24 mai, l'exhibition de la Société d'Horticulture de Montréal, a eu lieu au marché Bon-Secours. Le nombre de plantes et de végétaux, quoique considérable, ne l'était pas autant qu'on aurait pu s'y attendre, si la pluie n'avait empêché bien des amateurs de se rendre à l'exhibition. Néanmoins en général les produits étaient fort remarquables. Nous y avons vu, par exemple, des asperges fort grosses mises par paquets de vingt-cinq; quelques-uns de ces paquets pesaient trente-trois onces chaque. Il y avait aussi de superbes champignons, des patates douces, et des pieds de rhubarbe magnifiques. Outre cela, nous y avons remarqué de très-beaux concombres et des raves fort grosses. Quant aux fleurs, nous ne saurions les nommer toutes; nous nous contenterons de remarquer qu'il s'y trouvait des géraniums fort beaux, qu'on nous dit appartenir à M. Tancred Bouthillier. Durant tout le jour, les visiteurs ont été en grand nombre, et l'on nous apprend que plusieurs se sont fait inscrire comme membres de la Société.

AVIS IMPORTANT! — Nous sommes priés d'avertir les personnes, tant de la campagne que des villes, qui veulent aller au township de Roxton, pour y faire choix de lopins de terre, que M. Galt, l'agent des terres, y enverra un agent M. Wood, le 1er, le 2d., le 15 et le 16 de chaque mois. Pour se rendre à Roxton, on doit passer par St. Pie et le township de Milton. Nous devons ajouter que les personnes, qui désirent se fixer dans ce township, doivent avoir un certificat de bonnes mœurs et de sobriété,

qu'elles pourraient se procurer soit de leur curé, soit de personnes notables de leurs endroits. Ce certificat doit se laisser au bureau de l'Association, situé au No. 14, dans la rue St. Vincent, à Montréal, où elles auront en échange un autre certificat qui devra se donner à M. Wood l'agent.

AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ! — Plusieurs de nos amis de la campagne nous disent souvent qu'ils écriraient bien pour le *Journal*, mais qu'ils ne savent quel sujet choisir. Pour les tirer d'embarras et pour fournir en même temps à tous les hommes de bonne volonté le moyen d'être utiles, nous allons nommer quelques sujets que nous aimerions à voir traiter au plus vite pour le *Journal d'Agriculture*:

- 1o. Tout ce qui a rapport à l'élève des animaux.
- 2o. Le meilleur moyen de labourer, etc.
- 3o. Le greffage, etc.
- 4o. Quels grains l'on doit préférer pour la culture en Canada?
- 5o. Quels légumes sont les plus profitables en Canada, eu égard au climat, etc.?
- 6o. Quel serait le meilleur moyen à adopter pour la colonisation des townships?

En 1847, pas moins de 219 vaisseaux ont quitté le port de Montréal. Sur ces 219 vaisseaux, 154 se rendaient en Angleterre et en Ecosse, 13 en Irlande, 36 aux colonies anglaises, 15 à Québec, et 1 à Oporto.

☞ Ceux de nos abonnés, qui n'ont pas encore payé leurs abonnements à ce journal, doivent se souvenir que chaque mois de retard entraîne pour eux une dépense d'un chelin, qui doit être ajouté aux cinq chelins de la souscription.

SIGNÉ D'UN BON CHEVAL DE FERME. —

Les signes d'un cheval particulièrement propre aux travaux de l'agriculture sont les suivants selon Cully : — "La tête doit être aussi mince que la proportion de l'animal peut le permettre, les narines étendues, la bouche fine ; les yeux gris et saillants ; les oreilles minces, debout et placées l'une près de l'autre ; le cou s'élevant entre les épaules dans une courbe gracieuse joignant la tête ; les épaules bien jetées en arrière, doivent aussi se joindre au cou imperceptiblement, ce qui peut faciliter plus la marche qu'une épaule étroite, le bras ou jarret de devant devrait être musculéux et descendre coniquement de l'épaule, vers une jambe belle, nerveuse et osseuse ; le pied circulaire et large au talon ; le poitrail profond et plein vers la ceinture ; les reins larges et ronds, le corps rond ; les jarrets nullement large mais les quartiers longs, et la queue plantée de sorte à se trouver presque en ligne droite avec le dos ; les cuisses fortes et musculées, les jambes propres avec des os bien faits ; ces os mêmes non ronds, mais plats."

Selon Brown, un cheval de labour doit être fort et agile en même temps ; et ce n'est pas la grandeur qui donne la force, les plus grands chevaux étant souvent les plus vites à se harasser. Un pas rapide et égal, un mouvement aisé et un bon tempérament sont des qualités de la plus grande importance dans un cheval de travail, et elles valent bien plus que des os forts, de longues jambes et une lourde carcasse. D'être doux à nourrir est une qualité de grand prix, et elle dépend selon tous les juges de la forme du corps, de la profondeur du poitrail et de la grandeur des jarrets de l'animal. S'il a le dos droit et pas trop court, les côtes et les jarrets ronds, l'animal est généralement fort, capable de résister à beaucoup de fatigue sans perdre l'appétit, ou endommager ses forces par le travail ; pendant qu'un cheval aux jarrets pointus, aux côtes plates, au dos creux est ordinairement dur à nourrir, et bientôt ruiné, s'il travaille fortement. Tout fermier doit comprendre que des formes compactes (trapues) sont les meilleures quant à un travail dur et à la nourriture ; et que des chevaux qui ont les os forts sont bien plutôt fatigués, que ceux qui les ont plus légers, surtout dans un pays où les routes sont gé-

néralement délayées en printemps et en automne, et où pour aller en hiver sur la glace et la neige il faut des chevaux d'un mouvement rapide.

La seule différence matérielle qu'il y a entre une jument et un cheval de race c'est que celle-là doit avoir le corps plus longs ; et de bons juges prétendent que des deux, la jument doit être plus grande que ne l'est la proportion ordinaire. La jument de voiture donc, qui doit remplacer les jeunes chevaux de trait, doit avoir le corps grand en proportion de sa hauteur, et le flanc plein, comme signe de ce qu'elle sera une bonne nourrice. Sa constitution doit être saine et vigoureuse, son humeur douce et traitable, et sans aucun défaut héréditaire, car la force, la santé et l'utilité futures du poulain dépendront des bonnes qualités et de la force de la constitution du cheval et de la jument.

La période de la gestation des juments est d'à peu près onze mois de calendrier, et le temps pour les faire couvrir varie depuis avril jusqu'en mai. Le résultat des expériences faites par M. Tessier sur la gestation des juments est le suivant : — de 278 juments, 23 poulînèrent entre le 323e. et le 330e. jour, époque moyenne 326 ; 227 entre le 330e. et le 359e. jour, époque moyenne 344½ ; 28 entre le 361e. et le 419e. jour, époque moyenne 390. Il y eut donc entre l'époque la plus courte et la plus longue un intervalle de 97 jours.

Sur plusieurs formes très-bien conduites en Angleterre, tout l'ouvrage se fait avec des juments et des bœufs. Parmi les juments on fait couvrir toutes celles qui y sont propres, et l'on compte, terme moyen, que sur trois il y en a deux qui sauvent leurs poulins, de sorte qu'on compte un accident sur trois. Un travail modéré pendant la gestation, bien loin d'être dangereux, est utile en ce qu'il permet à la jument de porter plus aisément, et on peut le continuer jusqu'à la veille qu'elle poulîne. On doit donner du grain à la jument quelques jours avant de sevrer les poulins et continuer ainsi après, parce cela contribue à faire tarir le lait ; et si elle est encore pleine, cela la fortifie et fait qu'elle n'avorte pas. On doit pourtant faire attention à ce qu'elle ait le corps ouvert, et à cet effet on lui donne une boite de son le soir, jusqu'à ce qu'elle se trouve en bon état.

SIGNE D'UN BON CHEVAL DE CAROSSE. — S'il est nécessaire que ce cheval soit bien formé par derrière pour avoir de la force et pour se lancer, il est encore plus important qu'il le soit de devant; et dans cette espèce de chevaux les parties postérieures sont en quelque manière secondaires aux parties de devant, parce que la sûreté l'emporte sur la célérité. La tête du cheval de carosse doit être mince et bien placée sur un cou de due longueur et épaisseur pour former un bon appui aux guides, et cette résistance à la main, qu'on sent avec tant de plaisir et qui est si nécessaire à l'aise et à la sûreté. Les épaules devraient être obliques et musculuses, mais non pesantes, et particulièrement les jarrets hauts. Les coudes devraient être tournés plutôt en dehors qu'en dedans; et les jambes se tenir droites et nullement tomber sous le cheval, car c'est le signe d'un cheval qui bronche. Les pâturons ne devraient être ni trop obliques non plus, car c'est un signe de faiblesse: ni trop droits, car cela fatigue le cheval et est désagréable au cavalier. La carcasse devrait être ronde, autrement le cheval sera flasque et faible; les reins droits, vastes, à bonnes côtes, les cuisses fortes; et quoique, ce soit un défaut dans un cheval d'avoir les jarrets tournés en dedans, c'est souvent le signe d'un bon trotteur.

REMARQUES

Sur l'atmosphère de Londres, pour le mois d'avril, d'après un grand nombre d'observations.

Baromètre.		Thermomètre.	
Med. max.	29.881	Medium,	49.9
Maximum,	30.540	Maximum,	74
Minimum,	29.200	Minimum,	29
Tableau des vents.			
Jours.	Pt. de la rosée.	Jours.	Pt. rosée.
N.	2½	S.	2½
N. E.	3½	S. O.	4
E.	3	O.	5½
S. E.	3½	N. O.	5½
Hygromètre.			
Medium point de la rosée,	43.5		
Maximum,	58		
Minimum,	27		
La moyenne sécheresse,	6.4		

Plus grande moyen sécher. du jour, 12.8
La plus grande sécheresse, 26

Rayonnement.

Plus grande moyen force du soleil, 28.1
La plus grande force, 47
Moyen froid du rayonn. terrestre, 6.2
Le plus grand froid, 14
La quantité moyenne de pluie, 1.786 p.
La moyenne d'évaporation, 2.290 p.

M. Howard, ayant fait avec attention une comparaison d'une longue série d'observations, est d'opinion qu'un printemps humide annonce un temps sec pour la moisson suivante; il y a, proportion gardée, six nuits froides dans ce mois.

La plus grande dépression de la température dans chaque mois, a lieu, toutes les autres circonstances étant les mêmes, un peu avant le lever du soleil. H.

SUITE DE LA PAGE 176.

Premiers arrivages venant de mer, au port de Québec, pour les années suivantes.

- 1760 9 mai. H. M. S. Leostoff, capitaine Dean.
 - 1765 16 mai. Sloop Aphorp, capt. — de Glasgow et de Belfast.
 - 1766 29 mai. Sloop Elizabeth, venant de Boston.
 - 1767 6 mai. Sloop Fanny et Jenny, venant de Boston.
 - 1771 12 mai. Brick Pitt, capt. Palmer, en six semaines, de Londres.
 - 1772 13 mai. Brigantine Canadian, capt. Abbot, venant de Londres.
 - 1773 20 mai. Vaisseau Canadian, capt. Abbot, venant de Londres.
 - 1777 5 mai. Vaisseau de transport général Conway, venant de Newfoundland.
 - 1786 14 mai. Vaisseau Integrity, venant de Downs.
 - 1787 11 mai. H. M. S. Thistle, venu d'Halifax en 11 jours.
 - 1789 14 mai. Vaisseau Achilles, capitaine Pile, venant de Liverpool.
- Ce tableau fait voir que, durant les années précédentes, aucun bateau n'arriva d'outre-mer au port de Québec avant le 5 mai, et que le plus tard que la navigation fut ouverte pour ces vaisseaux fut le 29 mai.

A. H. L.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

LISTE

De quelques plantes et arbres d'ornement tirés, dans le principe, de l'Amérique Septentrionale.

DU CANADA.—Le Dirca des marais, bois-nuir, les frênes du Canada à feuilles de noyer, à feuilles sumac, de sureau, de lentisque, à petites feuilles, à feuilles rondes, et fruits larges; la monarde fistuleuse (1); le lis du Canada; la verge d'or du Canada; le rudbeckia lacinié (2); le chèvre-feuille de Goldie; le dierville jaune; le sureau du Canada; le cornouiller du Can.; le menisperme du Canada; la sanguinaire du Canada; la fumeterre fongueuse; la fumeterre du Canada; le mille-pertuis en pyramide; le clavalier à feuilles de frêne, frêne épineux; la spirée à feuilles de mille-pertuis; la sarracénie à fleurs pourpres; le cérisier nain ou du Canada; Palisier à épi, amélanchier du Canada; le févier d'Amérique; le bonduc ou chicot du Canada; le sainfoin du Canada; le célastre grim pant (bourreau des arbres); le peuplier à grandes dents; le peuplier du Canada; le peuplier liard, grand baumier; le chêne rouge; le thuya occidental ou du Canada; le sapin du Canada, hemlock-spruce des Anglais; le sapin blanc du Canada, sapinette blanche.

DE LA CAROLINE.—L'amorpha fruticueux; le balisier flasque du Sud; le chêne écarlate; le chêne à feuilles en lyre; le cyripède pubescent (3); le tupélo à feuilles anguleuses; le laurier de Caroline; le laurier sassafras; l'éphémère à fleurs roses; le callicarpe d'Amérique; l'ipoméée écarlate, jasmin rouge de l'Inde; le cantua piqué; la bignone catalpa; le frêne de la Caroline; la liatrie en épis; l'haléssia à quatre feuilles; le leiophylle à feuilles de thym; l'itéa à grappe; le chèvre-feuille dioïque; le chèvre-feuille de Fraser; la symphorine à petites fleurs; Para-

lio épineuse, ou angélique épineuse; la clématite violette; la zanthorhize à feuilles de persil; le magnolier à grandes feuilles; le magnolier à feuilles en cœur; le magnolier à grandes fleurs; le magnolier auriculé (1); le pavier rouge ou à fleurs rouges; le pavier jaune; la baptisie; le gordon à feuilles glabres (2); la kotmie cocciné; le décumaire sarmenteux; le syringa à grandes fleurs; la sarracénie rouge; le calycant; le houx commun; le févier monosperme; lupinus villosus; la glycyne odorante; le robinier visqueux; le robinier rose; le sumac glabre, vinaignier; la ptéléa à trois feuilles, orme de Samarie, orme à trois feuilles; le houx à feuilles de laurier; la fothergille à feuilles d'aune; le planère à feuilles d'orme; le peuplier baumier, tucamahaca; le galécirier, arbre à cire; le pin à l'encens.

DE LA VIRGINIE.—L'amaryllis de Virginie; la bermudienne à petites fleurs; la pontederice à feuilles en cœur; le phytolacca commun, raisin d'Amérique; la gyrosselle; le dracocéphale de Virginie; la bignone de Virginie; la bignone à vrilles; l'apocyn gobe-mouche; la boltonie à feuilles d'astères; l'yuca filamenteux; l'asclepia incarnate; le plaqueminière de Virginie; l'itéa de Virginie; la cacalie odorante; le chionanthe, jasmin; la lobélie cardinale; la conyze de Virginie; le rudbeckia pourpre; le mitchella rampant; le chèvre-feuille de Virginie; le tulipier; l'assiminier; le menisperme; le stewartia à un style; la napiée lisse; la silène; l'hydrangée; le fusain toujours vert; l'énothère à grandes fleurs; le gaura bisannuel; le cérisier, rosacée; le néflier ergot-de-coq; la glycyne tubéreuse; le robinier faux acacia, blanc; le polygala; le sumac amaranté; le noyer blanc ou skori, térébinthacée; le staphilier à feuilles ailées; l'hamamélis de Virginie; le micocoulier de Virginie; le peuplier de Virginie; le bouleau mérisier, odorant; le charme de Virginie; le chêne écarlate; la platane d'occident; le genévrier cèdre de Virginie, cèdre rouge.—A continuer. A.

(1) Fistuleux, cylindrique et creux comme une flûte.

(2) Lacinié, qui a des découpures un peu fines, comme la feuille de la vigne cionta.

(3) Pubescent, couvert d'un léger duvet.

(1) Auriculée, feuille qui a à sa base deux lobes séparés du disque.

(2) Glabre, feuille lisse, unie et sans poil.

Comparaison des Observations Météorologiques faites au Collège de Ste. Anne pour le mois d'Avril, durant les six dernières années (échelle de Fahrenheit).

Années.	Température.		Vents.			couvert	clair	neige	pluie	tonnerre.	tempête	aurores boréales.	OBSERVATIONS.
	haute	basse	Est	Ou es	Variab.								
1848	64	14	18	11	0	7	20	0	3	1	0	6	En 1844, ainsi que cette année, la neige a entièrement disparu depuis le 7 au 14 de ce mois.
1847	59	5	11	10	4	7	13	9	1	0	1	0	
1846	71	23	5	18	2	9	18	1	2	0	1	1	
1845	77	18	14	10	6	2	19	5	4	0	1	1	
184	82	11	4	16	4	4	23	0	3	0	3	3	
1844	73	2	16	8	3	3	18	5	4	0	3	3	

Nombre de jours de pluie durant le mois d'Avril.

Paris.	Toronto.	Montréal.	Stc. Anne.	La quantité de pluie tombée à Paris, durant le mois d'avril, était en 1816 de 66mm. en 1821 de 68mm. en 1829 de 67mm. en 1833 de 64m. et en 1837 de 63mm. La quantité moyen. de pl. qui tombe à Londres durant le même mois, d'après un grand nombre d'observ. est de 1.786 pouce. L.
1804 19 jours.	1840 14 jours.	1833 13 jours.	1843 4 jours.	
1805 17 "	1841 3 "	1845 16 "	1844 3 "	
1818 18 "	1842 8 "	1846 9 "	1845 4 "	
1821 18 "	1843 7 "	1847 11 "	1846 2 "	
1829 25 "	1844 10 "	1848 7 "	1847 1 "	
1830 22 "	1845 11 "		1848 3 "	
1833 29 "	1846 10 "			
1837 17 "	1847 8 "			
	1848 — "			

PRIX DES MARCHÉS.

Liverpool, 16 mai 1848.

Le blé-d'inde américain (blanc) est à 28c. et 30c.; le jaune à 31c. et 32c. les 480 lbs.; le gruau de blé-d'inde se vend de 13c. à 13c. 8d. le quart; le blé de 7c. 6d. à 8c. par 70 lbs.; la fleur de 38c. à 40c. par 280 lbs.; la fleur sure de 24c. à 25c. par 196 lbs.

Montréal, 31 mai 1848.

Le blé se vend de 5c. à 5c. 6d., l'avoine de 2c. à 2c. 9d., les pois de 4c. à 5c., les patates de 4c. à 4c. 6d., les fèves de 6c. à 6c. 8d., le miel 6d., le bœuf de 4d. à 7d., le lard de 3d. à 5d., le beurre frais de 9d. à 1c., le beurre salé de 7½d. à 8½d., le fromage de 6d. à 7d., le saindoux de 6d. à 7d., le sucre d'érable de 3d. à 4d., les œufs frais de 5d. à 6d., les vieux dindons de 10c. à 12c., les dindons jeunes de 5c. à 7c. 6d., les poules de 2c. 6d. à 3c., les perdrix de 10d. à 1c., les tourtes de 1c. 6d. à 2c., les oranges de 25c. à 27c. 6d. (par boîte), la fleur de 13c. à 14c. (le quintal).

Du 1er. de juin 1846 au 1er. juin 1847, il y avait eu d'expédiés de Montréal 2528 quarts d'alcalis, et du 1er. juin 1847 au 1er. juin 1848, il y en a eu d'expédiés 5545 quarts, donnant, pour 1848, une augmentation de 3017 quarts.

Au 1er. juin 1847, il y avait à Montréal 2862 quarts d'alcalis, au 1er. juin 1848, il n'y en a que 1886, faisant en 1847 une diminution de 966 quarts.

AVIS.

LE COMITÉ EXÉCUTIF de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA donne avis que l'ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE des Directeurs de cette Société aura lieu MARDI PROCHAIN, le SIX DE JUIN COURANT à ONZE HEURES du MATIN, aux Bureaux de la Société, No. 25, Rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville.

Par ordre,

WM. EVANS,

S. S. A. B. C.

Montréal, 1er. juin 1848.

AGENTS DU JOURNAL.

MM. J. B. Bourguo, St. Damase.
 Dr. Cousigny, St. Césaire.
 Dr. De la Bruère, St. Hyacinthe.
 Cadieux, St. Simon.
 J. Dwyer, St. Paul, Abbotsford.
 Gendreau, J. P., St. Pio.
 Blanchet, La Présentation.
 Paul Bertrand, St. Mathias.
 Charles Sheffer, N. P., Chambly.
 M. Cordellier, St. Hilaire.
 Dr. Smallwood, St. Martin, Isle Jésus.
 Robt. Ritchie, Bytown.
 Major Barron, La Chute.
 L'éditeur du *Star*, Woodstock, H.C.
 McLaren, Murray Baie, Saguenay.

ANNONCES.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice,

Montréal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
 Chaînes de col en Or pour Dames,
 Gardes en Or pour Montres,
 Clefs, Cachets, Rubans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,
 Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc.,
 Epinglettes de goût en grande variété,
 Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent,
 Ornaments de col pour Dames,
 Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email,
 Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaille,
 Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
 Bidouilles de Dames, en Acier,
 Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaille,
 Boîtes pour de de Fantaisie,
 Pendules de diverses espèces,
 Coutellerie fine, etc., etc., etc.

— AUSSI, —

Lanternes pour passages, Transparentes pour châtis,
 Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapisserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.

Montréal, mars 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

CE journal se publie le MARDI et le VENDREDI ; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire ; il contient toujours les nouvelles les plus récentes tant du Canada que des pays étrangers. C'est aussi un journal d'annonces ; le taux de celles-ci est le même que celui des autres journaux du pays. Ce journal circule dans le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada, il doit donc être recherché pour les annonces.—Le prix du journal est de VINGT CHELINS par année, payables d'avance, frais de poste à part.—On s'abonne à

Montréal, chez MM. FABRE & CIE.
 Québec, chez M. D. MARTINEAU, Ptre.
 Trois-Rivières, chez VAL. GUILLET, Ecr.
 Ste. Anne Lapocatière chez M. F. PILOTE,
 Ptre., au collège.
 Montréal, 1er. mars 1848.

CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois ; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française), Montréal.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MELANGES RELIGIEUX,

Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,

IMPRIMEUR.